ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Arrêté du 29 mars 2007 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012 ; Arrêté du 7 décembre 2011 ; Articles L. 133-5, L. 133-6, L. 271-4 à L. 271-6, R. 133-7, R. 133-8, R. 271-1 à R. 271-5 du code de la construction et de l'habitation ; Norme NF P03-201 février 2016.

A DÉSIGNATION DU OU DES BÂTIMENTS

- Localisation du ou des bâtiments

Désignation du ou des lots de copropriété : **Maison individuelle**

Adresse : **Lieu dit Notre Dame de la Garenne**
8 chemin du Haut Marais

27600 GAILLON

Référence Cadastrale : **Non communiqué(e)**

Le site ne se situe pas dans une zone délimitée par arrêté préfectoral comme étant infestée par les termites ou susceptible de l'être à court terme.

Descriptif du bien :

Maison comprenant un sous sol non aménagé, un rez de chaussé, avec une arrière-cuisine, un placard avec une partie de la toiture effondré, un WC, cuisine, salle à manger , un salon, une chambre, une entrée, placards, au R+1 un escalier palier desservant des chambres et deux salle de bains dont un avec WC, au R+2 escalier, un palier, une chambre avec placard, salle de bains/WC, un local de rangement, et un comble, un local de maintenance en exterieur

Encombrement constaté : **Appentis sur le pignon droite**

Mitoyenneté : **OUI** Bâti : **OUI**

Document(s) fourni(s) (règlement de copropriété, plans, etc.) : **Néant**

B DÉSIGNATION DU CLIENT

- Désignation du client

Nom / Prénom : **VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE**

Adresse : **23 ILE DE LA LOGE UTI DES BOUCLES DE LA SEINE**
78380 BOUGIVAL

Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Nom / Prénom :

Adresse :

Nom et qualité de la (des) personne(s) présentes sur le site lors de la visite **: Mr JOUSSE Remi**

- Informations collectées auprès du donneur d'ordre :
 - Traitements antérieurs contre les termites : **Sans objet**
 - Présence de termites dans le bâtiment : **Sans objet**
 - Fourniture de la notice technique relatif à l'article R112-4 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 1/11/2006 : **Sans objet**

C DÉSIGNATION DE L'OPÉRATEUR DE DIAGNOSTIC

- Identité de l'opérateur de diagnostic

Nom / Prénom : **LEFEVRE Romain**

Raison sociale et nom de l'entreprise : **Apave Diagnostics**

N° certificat de qualification : **19-1962**
Date d'obtention : **26/10/2019**

Organisme d'assurance professionnelle : **AXA IARD**
N° de contrat d'assurance : **10800807204**

Apave Diagnostics - 29 rue de la Croix de Pierre - 80000 - AMIENS
SIRET : 48333631900056 Tél : 03 65 88 97 17 Email : amiens@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

Adresse : **29 rue de la Croix de Pierre 80000 AMIENS**
N° Siret : **48333631900072**
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **ABCIDIA CERTIFICATION**
Domaine de Saint Paul Bât. A6
102 route de Limours 78470 SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

Date de validité du contrat d'assurance : **31/12/2023**

D IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DE BATIMENTS VISITES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS :

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
Sous-sol			
Accès cave	Porte n°4 Dormant extérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	Trace d'humidité sur l'ensemble du local
	Porte n°4 Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°4 Embrasure (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°4 Ouvrant extérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°4 Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des marches (Escaliers) - Pierres	Absence d'indice.	
	Murs (Murs A B C D) - Pierres Non peint	Absence d'indice.	
	Conduit de fluide (Mur B) - Métal Non peint	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Pave	Absence d'indice.	
	Support étagère Ipn (Toutes zones) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Poutre (Plafond) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Plancher (Plafond) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Étagère (Toutes zones) - Béton	Absence d'indice.	
	Porte n°5 Dormant extérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°5 Dormant intérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°5 Embrasure (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°5 Ouvrant extérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°5 Ouvrant intérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Cave n°1	Plancher (Sol) - Terre battu	Absence d'indice.	Prélèvement réalisé : P001 : Petite vrillette (ANOBIUM PUNCTATUM) (DE GEER) insecte xylophage repéré sur deux étagères, la poutre dans l'entrée, du mobilier en bois au sol,
	Murs (Murs A B C D E F) - Pierres Non peint	Absence d'indice.	
	Plafond voute (Plafond) - Pierres	Absence d'indice.	
	Poutre entrée (Plafond) - Bois	Absence d'indice.	
	Porte Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Embrasure (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des étagères (Toutes zones) - Bois Non peint	Absence d'indice.	
	Etagères Elément (Mur) - Bois	Absence d'indice.	
	Dépot au sol (Sol) - Mobilier BOIS Non peint	Absence d'indice.	
Cave n°2	Porte n°2 Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	Insecte xylophage repéré sur le plancher et les étagères
	Porte n°2 Embrasure (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°2 Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs B C D) - Pierres Non peint	Absence d'indice.	
	Plafond voute (Plafond) - Pierres	Absence d'indice.	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Plancher (Sol) - Terre battu	Absence d'indice.	
	Ensemble des étagères (Toutes zones) - Bois Non peint	Absence d'indice.	
	Murs (A) - Brique Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher Elément (Sol) - Bois Non peint	Absence d'indice.	
Extérieur			
Façade Avant véranda	Pelouse et essence local (Sol) - Jardin constitué d'essence local avec pelouse	Absence d'indice.	Insecte xylophage repéré sur les poutres de type capricorne de maison , Végétation dense autour du local
	Mur Soubassement (Murs) - Brique Peinture	Absence d'indice.	
	Poteaux n°2 (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Poteaux n°1 (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Grille de protection (Murs) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Appuis de fenêtre (Murs) - Béton Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des poutres (Toutes zones) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Casquette (Toutes zones) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Conduit de fluide (Toutes zones) - PVC Non peint	Absence d'indice.	
	Panne de sol (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Pignon Gauche véranda	Pelouse et essence local (Sol) - Jardin constitué d'essence local avec pelouse	Absence d'indice.	Végétation dense autour du local
	Appuis de fenêtre (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Poteaux n°1 (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Mur (Murs) - Brique Peinture	Absence d'indice.	
	Conduit de fluide n°1 (Toutes zones) - PVC Non peint	Absence d'indice.	
	Ensemble des poutres (Toutes zones) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Poteaux n°2 (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Poteau de fenetre Encadrement (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Panne de sol (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Conduit de fluide n°2 (Toutes zones) - Métal Non peint	Absence d'indice.	
Façade Arrière-véranda	Pelouse et essence local (Sol) - Jardin constitué d'essence local avec pelouse	Absence d'indice.	Insecte xylophage repéré sur les poutres de type capricorne de maison
	Mur - Brique Non peint	Absence d'indice.	
	Mur - Enduit ciment Non peint	Absence d'indice.	
	Conduit de fluide n°1 (Mur) - Métal Non peint	Absence d'indice.	
	Conduit de fluide n°2 (Mur) - PVC Non peint	Absence d'indice.	
	Poutre n°1 (Toutes zones) - Bois Non peint	Absence d'indice.	
	Poutre n°2 (Toutes zones) - Bois Non peint	Absence d'indice.	
	Chevron n°1 (Toutes zones) - Bois Non peint	Absence d'indice.	
	Chevron n°2 (Toutes zones) - Bois Non peint	Absence d'indice.	
	Chevron n°2 (Toutes zones) - Bois Non peint	Absence d'indice.	
Toiture Véranda	Toiture (Toiture) - Métal Non peint	Absence d'indice.	Présence d'un nid de guêpe

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	rives (Toiture) - Métal Non peint	Absence d'indice.	sous l'appuie de fenetre au dessus de la toiture
Façade avant	Appuis de fenêtre (Murs) - Béton Peinture	Absence d'indice.	Végétation dense autour du bâtiment
	Mur de facade (Murs) - Enduit projeté Non peint	Absence d'indice.	
	Mur de facade Entre niveaux (Murs) - Brique Non peint	Absence d'indice.	
	Mur de facade Encadrement des fenêtre (Murs) - Brique Non peint	Absence d'indice.	
	Mur de facade Encadrement des fenêtre (Murs) - Brique BETON Non peint	Absence d'indice.	
	Mur de facade Soubassement (Murs) - Parement beton Non peint	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Dormant extérieur (Murs) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Porte n°2 Ouvrant extérieur (Murs) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Mur de facade Soubassement (Murs) - Grille métallique Non peint	Absence d'indice.	
	Conduit de fluide (Murs) - Métal Non peint	Absence d'indice.	
	Garde-corps (Mur) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Pelouse et essence local (Sol) - Jardin constitué d'essence local avec pelouse	Absence d'indice.	
Pignon droit	Pelouse et essence local (Sol) - Jardin constitué d'essence local avec pelouse	Absence d'indice.	Végétation dense autour du bâtiment
	Appuis de fenêtre (Murs) - Béton Peinture	Absence d'indice.	
	Conduit de fluide (Murs) - Métal Non peint	Absence d'indice.	
	Mur de facade Entre niveaux (Murs) - Brique Non peint	Absence d'indice.	
	Mur de facade Encadrement des fenêtre (Murs) - Brique Non peint	Absence d'indice.	
Pignon gauche	Mur de facade Entre niveaux (Murs) - Brique Non peint	Absence d'indice.	Végétation dense autour du bâtiment
	Pelouse et essence local (Sol) - Jardin constitué d'essence local avec pelouse	Absence d'indice.	
	Mur de facade Partie supérieure (Murs) - Enduit ciment Non peint	Absence d'indice.	
	Mur de facade Soubassement (Murs) - Béton Non peint	Absence d'indice.	
	Mur de facade Elément décoratif (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Façade arrière	Pelouse et essence local (Sol) - Jardin constitué d'essence local avec pelouse	Absence d'indice.	Végétation dense autour du bâtiment
	Mur de facade Soubassement (Murs) - Béton Non peint	Absence d'indice.	
	Appuis de fenêtre (Murs) - Béton Peinture	Absence d'indice.	
	Mur de facade (Murs) - Enduit projeté Non peint	Absence d'indice.	
	Mur de facade Encadrement des fenêtre (Murs) - Brique Non peint	Absence d'indice.	
	Grille sur fenetre cuisine (Murs) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Mur de facade Partie supérieure (Murs) - Enduit ciment Non peint	Absence d'indice.	
	Mur de facade Entre niveaux (Murs) - Brique Non peint	Absence d'indice.	
	Mur de facade Encadrement des fenêtre (Murs) - Brique BETON Non peint	Absence d'indice.	
	Garde-corps (Mur) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
Toiture	Toiture (Toiture) - Ardoises naturelle Non peint	Absence d'indice.	Présence de nid de guêpes dans la souche de cheminée au centre du bâtiment
	Souche de cheminée n°1 (Toutes zones) - Mitron terre cuite	Absence d'indice.	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Souche de cheminée n°2 (Toutes zones) - Mitron terre cuite	Absence d'indice.	
	Souche de cheminée n°3 (Toutes zones) - Mitron terre cuite	Absence d'indice.	
	Souche de cheminée n°5 (Toutes zones) - Mitron terre cuite	Absence d'indice.	
	Souche de cheminée n°4 (Toutes zones) - Mitron terre cuite	Absence d'indice.	
	Souche de cheminée n°6 (Toutes zones) - Mitron terre cuite	Absence d'indice.	
	Souche de cheminée n°2 (Toutes zones) - Briques Non peint	Absence d'indice.	
	Souche de cheminée n°2 (Toutes zones) - Briques Non peint	Absence d'indice.	
	Souche de cheminée n°2 (Toutes zones) - Briques Non peint	Absence d'indice.	
Apprenti bois pignon droit	Panne de sol n°1 (Toutes zones) - Bois brut	Absence d'indice.	Végétation dense autour du bâtiment Insecte xylophage repéré sur les poutres centrale de type petite vrillette
	Ensemble des chevrons (Toutes zones) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Ensemble des poutres (Toutes zones) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Poutre central n°1 (Toutes zones) - Bois	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Bois Non peint	Absence d'indice.	
	Ensemble des poutres SOUTIEN (Sol) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Ensemble des plafonds (Sol) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Poutre central n°2 (Toutes zones) - Bois	Absence d'indice.	
	Mur (Mur B) - Enduit projeté Non peint	Absence d'indice.	
	Mur (Mur C) - Brique creuse Non peint	Absence d'indice.	
	Mur (Mur C) - Brique Non peint	Absence d'indice.	
Pignon droit Toiture appentis	Toiture (Toiture) - Shingle Non peint	Absence d'indice.	Végétation dense autour du bâtiment
Clôture Avant	Pelouse et essence local (Sol) - Jardin constitué d'essence local avec pelouse	Absence d'indice.	Végétation dense autour du bâtiment
	Portail (Toutes zones) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Cloture n°1 (Mur) - Pierres	Absence d'indice.	
	Cloture n°2 (Mur) - Appuie beton Peinture	Absence d'indice.	
Cloture arrière	Pelouse et essence local (Sol) - Jardin constitué d'essence local avec pelouse	Absence d'indice.	Végétation dense autour du bâtiment
	portail (Toutes zones) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Façade appentis	Ensemble des marches (Sol) - Pierre Non peint	Absence d'indice.	Insecte xylophage repéré sur la poutre de l'entrée de type petite vrillette
	Mur (Mur B , Mur D) - Pierres Non peint	Absence d'indice.	
	Ensemble des poteaux (Toutes zones) - Bois brut Non peint	Absence d'indice.	
	Poutre (Toutes zones) - Bois brut Non peint	Absence d'indice.	
Abris de maintenance	En dépot au sol - Tas de bois au sol	Absence d'indice.	Local non fermé, en dépot au sol tas de bois en dépot, végétation importante autour de la zone Insecte xylophage repéré sur la panne de sol de type grosse vrillette
RDC			
Arrière-cuisine	Porte n°1 Dormant extérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	

Apave Diagnostics - 29 rue de la Croix de Pierre - 80000 - AMIENS
SIRET : 48333631900056 Tél : 03 65 88 97 17 Email : amiens@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Porte n°1 Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Embrasure (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Ouvrant extérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Imposte (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Allège de fenêtre (Mur A) - Carton bois sur enduit platre Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 extérieur (Mur A) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 intérieur (Mur A) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Embrasure (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 extérieur (Mur A) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 intérieur (Mur A) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Doublage sur murs d'origine (Murs ABCD) - Carton/Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°3 Allège de fenêtre (Mur B) - Carton/Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°3 Dormant extérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°3 Dormant intérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°3 Embrasure (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°3 Ouvrant extérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°3 Ouvrant intérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°3 Volets (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°3 Fermoir (Mur B) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°3 Appuie de fenetre (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Conduit de fluide (Murs BD) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°2 Dormant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°2 Ouvrant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°2 Embrasure (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°3 Dormant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°3 Embrasure (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°3 Ouvrant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Radiateur (Mur D) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°4 Dormant intérieur (Mur D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°4 Embrasure (Mur D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°4 Ouvrant intérieur (Mur D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Murs A B C D) - Carrelage	Absence d'indice.	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
Placard n°1	Porte Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	Effondrement constaté, Infiltration d'eau constaté Prélèvement réalisé : P002 Insecte xylophage Coléoptère / Grosse vrillette (XESTOBIUM RUFOVILLOSUM) (DE GEER) présente sur les lattis, poutres et les étages
	Porte Embrasure (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Mur A) - Carrelage Non peint	Absence d'indice.	
	Murs (Murs A B C D) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Etagère (Toutes zones) - Bois Non peint	Absence d'indice.	
	Poutre (Plafond) - Bois Non peint	Absence d'indice.	
	Lattis (Plafond) - Bois Non peint	Absence d'indice.	
	Revêtement de sol (Sol) - Carrelage	Absence d'indice.	
WC	Porte Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	Infiltration d'eau constaté
	Porte Embrasure (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Revêtement de sol (Sol) - Carrelage	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Murs A B C D) - Carrelage	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Grille de ventilation (Mur C) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Mur A, Mur B, Mur C, Mur D) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Revêtement de mur (Mur C) - Carrelage Faïence	Absence d'indice.	
Cuisine	Porte n°1 Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	Trace d'infiltration d'eau au murs,
	Porte n°1 Embrasure (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Conduit de fluide n°1 (Sous Evier) - Plomb Non peint	Absence d'indice.	
	Doublage sur murs d'origine (Murs AD) - Carton/Bois Papier peint	Absence d'indice.	
	Murs (Mur C) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Coffrage perdu n°1 (Plafond) - Bois Papier peint	Absence d'indice.	
	Coffrage perdu n°2 (Mur B) - Bois Papier peint	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Murs A B C D) - Carrelage	Absence d'indice.	
	Revêtement de mur (Murs A C D) - Carrelage Faïence	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur (Mur D) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Dormant intérieur (Mur D) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Embrasure (Mur D) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Appuie de fenêtre (Mur D) - Carrelage Non peint	Absence d'indice.	
	Conduit de fluide n°2 Appuie de fenêtre (Murs AD) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°2 Dormant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°2 Embrasure (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Porte n°2 Ouvrant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Doublage sur plafond D'Origine (Plafond) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Mur A) - Enduit/ Carton bois Papier peint	Absence d'indice.	
	Murs (Mur B) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Murs (Mur D) - Enduit/Carton bois Papier peint	Absence d'indice.	
	Doublage sur murs donnant sur l'extérieur Soubassement (Mur D) - Carton/ bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°3 Dormant intérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°3 Embrasure (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°3 Ouvrant intérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Salle à manger	Conduit de fluide (Mur C) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Allège de fenêtre (Mur C) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Appuie intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Dormant extérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Dormant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Embrasure 2 (Mur C) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Volets (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Allège de fenêtre (Mur C) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Appuie intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Dormant extérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Dormant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Embrasure 2 (Mur C) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Volets (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Radiateur n°1 (Mur C) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Radiateur n°2 (Mur C) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs A B C D) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Porte Dormant intérieur (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Embrasure (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Murs ABCD) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduits plâtre Peinture	Absence d'indice.	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Poutre (Plafond) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Carrelage	Absence d'indice.	
	Cheminée (Mur B) - Pierres	Absence d'indice.	
Placard n°2	Porte n°1 Bati (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs A B C D) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Moquette rouge sur moquette bleu colle sur plancher bois	Absence d'indice.	
	Etagère (Toutes zones) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Dormant extérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Ouvrant extérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Placard n°3	Porte n°1 Bati (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs A B C D) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Moquette rouge sur moquette bleu colle sur plancher bois	Absence d'indice.	
	Etagère (Toutes zones) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Partie supérieure (Mur A) - Verre Non peint	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Ouvrant extérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Dormant extérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Entrée	Murs (Murs A B C D) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Embrasure (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Murs ABCD) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduits plâtre Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Carrelage	Absence d'indice.	
	Volé d'escalier (Escalier) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°2 Dormant intérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°2 Embrasure (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°2 Ouvrant intérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°3 Dormant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°3 Embrasure (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°3 Ouvrant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Porte n°4 Sous escalier (Toutes zones) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Placard n°4	Conduit de fluide (Mur D) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs C D) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Embrasure (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduits plâtre Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Carrelage	Absence d'indice.	
	Cloisons (Murs AB) - Panneaux de Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Etagère (Toutes zones) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Dormant extérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Ouvrant extérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Escalier RDC/R+1	Balustres (Escalier) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des contre-marches (Escalier) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Ensemble des marches (Escalier) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Escalier Limon - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Main-courante (Escalier) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Porte Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs AB et C partie basse) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Volé d'escalier (Plafond) - Enduit platre	Absence d'indice.	
	Balustres (Escalier) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des contre-marches (Escalier) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Ensemble des marches (Escalier) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Escalier Limon - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Main-courante (Escalier) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Volé d'escalier (Plafond) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
Placard n°5	Revêtement de mur (Sol) - Moquette non collé sur carrelage Non peint	Absence d'indice.	
	Encadrement (A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Étagère (Toutes zones) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Dormant intérieur (A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs BC) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Volé d'escalier (Plafond) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Poteau (Escalier) - Bois Peinture	Absence d'indice.	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
Salon	Radiateur n°1 (Mur B) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs A B C D) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Porte Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Embrasure (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Murs ABCD) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Conduit de fluide (Mur B) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Allège de fenêtre (Mur B) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Appuie intérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Dormant extérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Dormant intérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Embrasure 2 (Mur B) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Volets (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduits plâtre Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Poutre (Plafond) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Allège de fenêtre (Mur C) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Appuie intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Dormant extérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Dormant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Embrasure 2 (Mur C) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Volets (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Radiateur n°2 (Mur B) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
Chambre n°1	Porte Dormant intérieur (Murs AD) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Embrasure (Murs AD) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (Murs AD) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Conduit de fluide (Mur C) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Allège de fenêtre (Mur B) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Appuie intérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Dormant extérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Dormant intérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Fenêtre n°1 Embrasure 2 (Mur B) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Volets (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Radiateur n°1 (Mur C) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Allège de fenêtre (Mur C) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Appuie intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Dormant extérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Dormant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Volets (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs A B C D) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Murs ABCD) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduits plâtre Peinture	Absence d'indice.	
	Partie de volet D'ESCALIERS (Plafond) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Carrelage	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Embrasure 2 (Mur C) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
R+1			
Demi-palier	Plancher (Sol) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Balustres (Escalier) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Escalier Limon - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Main-courante (Escalier) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Murs (Murs) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Volé d'escalier n°1 (Plafond) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Volé d'escalier n°2 Partie de gauche (Plafond) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Escalier n°1	Balustres (Escalier) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des contre-marches (Escalier) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Ensemble des marches (Escalier) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Escalier Limon - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Main-courante (Escalier) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Murs (Murs) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Volé d'escalier (Plafond) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
Escalier n°2	Balustres (Escalier) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des contre-marches (Escalier) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Ensemble des marches (Escalier) - Bois Vernis	Absence d'indice.	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Escalier Limon - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Main-courante (Escalier) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Murs (Murs) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Volé d'escalier (Plafond) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
Palier n°1	Plancher (Sol) - Moquette non collé sur plancher bois Vernis	Absence d'indice.	
	Porte Dormant intérieur (Murs A B C D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Embrasure (Murs A B C D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (Murs A B C D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs A B C D) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Ensemble des contre-marches (Escalier) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Murs AB) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduits plâtre Peinture	Absence d'indice.	
Chambre n°2	Murs (Murs A B C D) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Porte Dormant intérieur (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Embrasure (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Murs ABCD) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduits plâtre Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Moquette partiellement collé sur plancher bois Vernis	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 et 2 Allège de fenêtre (Mur C) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 et 2 Appuie intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 et 2 Dormant extérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 et 2 Dormant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 et 2 Ouvrant extérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 et 2 Ouvrant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 et 2 Volets (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 et 2 Embrasure 2 (Mur C) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Radiateur (Mur C) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Poutre n°1 (Plafond) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Poutre n°2 (Plafond) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Conduit de fluide (Mur C) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
Salle de bains	Conduit de fluide (Murs BC) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Allège de fenêtre (Mur B) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Appuie intérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Dormant extérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Dormant intérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Fenêtre n°1 Embrasure 2 (Mur B) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Volets (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Radiateur (Mur B) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs A B C D) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Porte Dormant intérieur (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Embrasure (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Murs ABCD) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduits plâtre Peinture	Absence d'indice.	
	Revêtement de mur (Murs BCD) - faïence Non peint	Absence d'indice.	
	Revêtement de sol (Sol) - Carrelage	Absence d'indice.	
Chambre n°3	Conduit de fluide (Murs BC) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Allège de fenêtre (Mur C) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Appuie intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Dormant extérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Dormant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Embrasure 2 (Mur C) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Volets (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Radiateur (Mur C) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs A B C D) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Porte Dormant intérieur (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Embrasure (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Murs ABCD) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduits plâtre Peinture	Absence d'indice.	
	Poutre (Plafond) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
Placard n°6	Porte Dormant intérieur (Toutes zones) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (Toutes zones) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Étagère (Toutes zones) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Cloisons (Murs A B C D, Murs ABCD) - Bois Peinture	Absence d'indice.	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Encadrement (Toutes zones) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Murs Partie supérieure (Murs B C D) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Plafond Partie supérieure - Bois Papier peint	Absence d'indice.	
Chambre n°4	Fenêtre Allège de fenêtre (Murs BC) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre Appuie intérieur (Murs BC) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre Dormant extérieur (Murs BC) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre Dormant intérieur (Murs BC) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre Embrasure 2 (Murs BC) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre Ouvrant extérieur (Murs BC) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre Ouvrant intérieur (Murs BC) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre Volets (Murs BC) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Radiateur (Mur C) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs A B C D) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Porte Dormant intérieur (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Embrasure (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Murs ABCD) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Conduit de fluide (Murs BC) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduits plâtre Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
Placard n°7	Revêtement de sol (Sol) - Linoléum non-colle sur plancher bois Vernis	Absence d'indice.	
	Murs (Murs BC) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Cloisons (Murs AD) - Panneaux de Bois Papier peint	Absence d'indice.	
	Porte Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture et papier peint	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture et papier peint	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Etagère (Toutes zones) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Salle de bains/WC n°1	Fenêtre Allège de fenêtre (Mur B) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre Appuie intérieur (Mur B) - Carrelage	Absence d'indice.	
	Fenêtre Dormant extérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre Dormant intérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre Embrasure 2 (Mur B) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre Ouvrant extérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre Ouvrant intérieur (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre Volets (Mur B) - Bois Peinture	Absence d'indice.	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Radiateur (Mur B) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs A B C D) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Dormant intérieur (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Embrasure (Murs A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Murs ABCD) - Carrelage	Absence d'indice.	
	Conduit de fluide n°1 (Murs BCD) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Revêtement de mur (Murs BCD) - faïence Non peint	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduits plâtre Papier peint	Absence d'indice.	
	Revêtement de sol (Sol) - Carrelage	Absence d'indice.	
	Porte n°2 Embrasure (Mur D) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Conduit de fluide n°2 (Plafond) - PVC Peinture	Absence d'indice.	
	Tablier de baignoire (Toutes zones) - Carrelage	Absence d'indice.	
Chambre n°5	Fenêtre n°1 Allège de fenêtre (Mur C) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Appuie intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Dormant extérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Dormant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Embrasure 2 (Mur C) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Volets (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Radiateur n°1 (Mur C) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs A B C D) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Porte Dormant intérieur (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Embrasure (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (Murs A D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Murs ABCD) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Conduit de fluide (Mur C) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduits plâtre Peinture	Absence d'indice.	
	Poutre (Plafond) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Moquette rouge sur moquette bleu colle sur plancher bois	Absence d'indice.	
	Radiateur n°2 (Mur C) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Allège de fenêtre (Mur C) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Appuie intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Dormant extérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Fenêtre n°2 Dormant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Embrasure 2 (Mur C) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Volets (Mur C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Placard n°8	Porte n°1 Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs A B C D) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Etagère (Toutes zones) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Moquette rouge sur moquette bleu colle sur plancher bois	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Bati (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Placard n°9	Porte n°1 Bati (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs A B C D) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Moquette rouge sur moquette bleu colle sur plancher bois	Absence d'indice.	
	Etagère (Toutes zones) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
R+2			
Escalier R+1 vers R+2	Ensemble des marches (Escalier) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Ensemble des contre-marches (Escalier) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Balustres (Escalier) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
	Main-courante (Escalier) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs AB et C partie basse) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Poteaux centrale escalier (Poteaux centrale) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Escalier Limon - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Coffrage montant escalier (Toutes zones) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Embrasure (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Palier n°2	Mur (Mur A) - Enduit Papier peint	Absence d'indice.	
	Fenêtre sans ouverture (Murs CD) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Cloisons (Murs BCD) - Bois Papier peint	Absence d'indice.	
	Semelle (Sol) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Arbalétrier n°1 (Toutes zones) - Bois Peinture	Absence d'indice.	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Plancher (Sol) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduits plâtre Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Dormant intérieur (Murs BC) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur (Murs BC) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Embrasure (Murs BC) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Murs A B C) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°2 Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°2 Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°2 Embrasure (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Arbalétrier n°2 (Toutes zones) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des moisement de blochet (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Chambre n°6	Porte n°1 Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Embrasure (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs AEFGH) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Revetement conduit de cheminée (Murs BCD) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Murs A B C D E F G H) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°2 Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°2 Embrasure (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°2 Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°3 Dormant intérieur (Murs FH) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°3 Embrasure (Murs FH) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte n°3 Ouvrant intérieur (Murs FH) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Allège de fenêtre (Mur G) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Dormant extérieur (Mur G) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Dormant intérieur (Mur G) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Embrasure (Mur G) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Appuie intérieur (Mur G) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur (Mur G) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur (Mur G) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Volets (Mur G) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Embrasure 2 (Mur G) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond (Plafond dans le plénum) - Enduits plâtre Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond n°2 (Plafond dans le plénum) - Enduits plâtre Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Bois Vernis	Absence d'indice.	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Radiateur (Mur F) - Métal Peinture	Absence d'indice.	
Placard n°10	Porte Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Bati (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Plancher sous marche (Sol)	Absence d'indice.	
	Murs (Murs B C D) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond - Enduits plâtre Peinture	Absence d'indice.	
Rangement	Plancher (Sol) - Linoleum collé	Absence d'indice.	Présence d'un coffrage non démontable
	Porte Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Embrasure (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Murs A B C D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs A B D) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond n°1 (Plafond) - Enduits plâtre Peinture	Absence d'indice.	
	Rampant (Plafond) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenetre n°1 Ouvrant Intérieur (Rampant) - Métal	Absence d'indice.	
	Fenetre n°2 Ouvrant extérieur (Rampant) - Métal	Absence d'indice.	
	Fenetre n°2 Encadrement (Rampant) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenetre n°2 Système de fermeture \| OBTURATION (Rampant) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Mur (Jonction rampants Murs /plafond) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
Salle de bains/WC n°2	Porte Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	Présence d'un coffrage non démontable
	Porte Embrasure (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Ensemble des plinthes (Murs A B C D) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Murs A B D) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond n°1 (Plafond) - Enduits plâtre Peinture	Absence d'indice.	
	Rampant (Plafond) - Enduit Peinture	Absence d'indice.	
	Fenetre n°1 Ouvrant Intérieur (Rampant) - Métal	Absence d'indice.	
	Fenetre n°2 Encadrement (Rampant) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenetre n°2 Système de fermeture \| OBTURATION (Rampant) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenetre n°2 Ouvrant extérieur (Rampant) - Métal	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Linoleum collé	Absence d'indice.	
Combles	Plancher (Sol) - Béton	Absence d'indice.	Lattis et autres accessoires de toiture non accessible présence de laine minéral sur les rampants. Insecte xylophage repéré
	Ensemble des chevrons n°2 (Murs) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des chevrons d'arêtier n°2 (Murs) - Bois brut	Absence d'indice.	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	moisement de blochet n°2 (Murs) - Bois brut	Absence d'indice.	sur la panne de sol de type petite vrillette P003 Prélèvement d'élément sur chevron: CALEOPTERE / Capricorne de des maisons (HYLOTROPES BAJULUS) sur les arbalétriers, les chevrons d'arêtier, les chevrons, moisement de blochet
	moisement de blochet n°3 (Murs) - Bois brut	Absence d'indice.	
	moisement de blochet n°4 (Murs) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Porte Dormant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Embrasure (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Porte Ouvrant intérieur (Mur A) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Cloisons (Murs) - Bois Non peint	Absence d'indice.	
	Mur (Mur périphérique) - Enduit Non peint	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Chien assie (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Panne de sol (Sol) - Bois Vernis	Absence d'indice.	
	Arbalétrier (Toutes zones) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Pannes sablières (Toutes zones) - Bois	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Dormant intérieur (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Dormant extérieur (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Embrasure (Murs) - Brique	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Jouée de chien assis (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Dormant extérieur (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Dormant intérieur (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Embrasure (Murs) - Brique	Absence d'indice.	
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur (Murs) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Fenêtre de toit n°1 Ouvrant intérieur (Toiture) - Métal Non peint	Absence d'indice.	
	Fenêtre de toit n°1 Ouvrant Extérieur (Toiture) - Métal Non peint	Absence d'indice.	
	Fenêtre de toit n°1 Cadre de fenetre (Toiture) - Bois Non peint	Absence d'indice.	
	Fenêtre de toit n°2 Cadre de fenetre (Toiture) - Bois Non peint	Absence d'indice.	
	Fenêtre de toit n°2 Ouvrant Extérieur (Toiture) - Métal Non peint	Absence d'indice.	
	Fenêtre de toit n°2 Ouvrant intérieur (Toiture) - Métal Non peint	Absence d'indice.	
	Conduit de cheminée n°1 (Toutes zones) - Brique Non peint	Absence d'indice.	
	Conduit de cheminée n°2 (Toutes zones) - Brique Non peint	Absence d'indice.	
	Ensemble des moisement de blochet n°1 (Murs) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des lancoirs (Murs) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensembles des pannes intermédiaire (Murs) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble Arbalétriers de demi-croupe (Murs) - Bois brut	Absence d'indice.	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Ensemble des Arbalétriers de croupe (Murs) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des entraits retroussé (Murs) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des chevrons d'arêtier n°1 (Murs) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des demi-entrait (Murs) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des Poinçons (Murs) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des arbalétriers n°1 (Murs) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des aisseliers (Murs) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des poteaux (Chien assie) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des sablières n°1 (Chien assie) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des arbalétriers n°2 (Chien assie) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des traverses droite n°1 (Chien assie) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des empannons n°1 (Chien assie) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des Arêtiers n°1 (Chien assie) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Chevron du chapeau n°1 (Chien assie) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Chevrons n°1 (Chien assie) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Coyau n°1 (Chien assie) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Chevron du chapeau n°2 (Chien assie) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Chevrons n°2 (Chien assie) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Coyau n°2 (Chien assie) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des arbalétriers n°3 (Chien assie) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des Arêtiers n°2 (Chien assie) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des empannons n°2 (Chien assie) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des sablières n°2 (Chien assie) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des traverses droite n°2 (Chien assie) - Bois brut	Absence d'indice.	
	Ensemble des chevrons n°1 (Murs) - Bois brut	Absence d'indice.	

LEGENDE

(1)	Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.
(2)	Identifier notamment : Ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes, …
(3)	Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature
*	Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.

E IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENTS (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE VISITES ET JUSTIFICATION

Sans objet

F IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION

Rangement (R+2)

Coffrage n°1 Mur C (Enduit - Peinture) : Elément non démontable

Coffrage n°2 Planche de finition Mur C (Bois - Papier peint) : Elément non démontable

Salle de bains/WC n°2 (R+2)

Coffrage n°1 Mur C (Enduit - Peinture) : Elément non démontable

Coffrage n°2 Planche de finition Mur C (Bois - Papier peint) : Elément non démontable

Combles (R+2)

Pannes faîtières Murs (Bois brut - Peinture) : Non accessible, élément supérieur à 3 mètres

L'intervention a été effectuée sans démolition de murs, de faux plafonds, de doubles cloisons, sans dépose de parquet, plinthes, revêtements aux murs, au sol et au plafond, sans déplacement de mobilier lourd et fragile, sans démontage de mobiliers fixes, cuisines aménagées, bibliothèques) et sans sondage des abouts de solives car intégrés dans les murs.

La face des cimaises contre la maçonnerie n'est pas contrôlable sans démontage

La face des soubassements contre la maçonnerie et les tasseaux de fixation de ces soubassements ne sont pas contrôlables sans démontage

Les faces des bâtis de portes extérieures en contact avec la maçonnerie et les parties encastrées ne sont pas contrôlables sans démontage

Les faces des bâtis de portes intérieures en contact avec la maçonnerie et les parties encastrées ne sont pas contrôlables sans démontage

Les faces des bâtis de fenêtres en contact avec la maçonnerie et les parties encastrées ne sont pas contrôlables sans démontage

Les faces des bâtis de portes intérieures en contact avec la maçonnerie et les parties encastrées ne sont pas contrôlables sans dépose

La sous face de l'escalier n'est pas contrôlable sans dépose du doublage

Les parties encastrées de l'escalier ne sont pas accessibles au contrôle sans dépose

La face des plinthes contre la maçonnerie n'est pas contrôlable sans démontage

Les planchers bois sous les revêtements (moquette ou carrelage) ne sont pas accessibles au contrôle.

Les faces des bois non visibles et les parties encastrées des bois ne sont pas accessibles au contrôle

Les parties encastrées des linteaux, ainsi que les surfaces en contact avec les maçonneries, ne sont pas contrôlables sans dépose

Le passage de fluides n'étant pas accessibles sans travaux de dépose, leur contrôle n'a pas été réalisé

Les parties encastrées des poutres, ainsi que les surfaces en contact avec les maçonneries, ne sont pas contrôlable sans dépose

G MOYENS D'INVESTIGATION UTILISES

1. examen visuel des parties visibles et accessibles :

Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois.

Examen des produits cellulosiques non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois , détérioration de livres, cartons, etc.) ;

Examen des matériaux non cellulosiques rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.) ;

Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.).

2. sondage mécanique des bois visibles et accessibles :

Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc.

L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

3. Matériel utilisé :

Poinçon, échelle, lampe torche...

H CONSTATATIONS DIVERSES

Absence d'indice d'infestation de termite aux abords de la construction
Indice d'infestation d'agents de dégradations biologiques du bois

NOTE Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précises. Si le donneur d'ordre le souhaite il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.

I RESULTATS

Le présent examen fait état d'absence de Termite le jour de la visite.

J NOTE

Conformément à l'article L 133-6 du Livre Ier, Titre III, Chapitre III du code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable jusqu'au **18/04/2024** dans le cadre d'une vente ou d'une opération de démolition.

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

K SIGNATURE DE L'OPÉRATEUR ET CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature de l'opérateur et cachet de l'entreprise



Apave Diagnostics
29, rue de la Croix de Pierre
80000 AMIENS
Tél. : 33 (0)3 65 88 97 17
amiens@adiag.apave.com
SIRET 483 336 319 00056

Référence : **71047-141584 T**

Fait à : **AMIENS** le : **19/10/2023**
Visite effectuée le : **18/09/2023**
Durée de la visite : **6H30**

Opérateur : Nom : **LEFEVRE**
Prénom : **Romain**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

DOCUMENTS ANNEXES

Apave Diagnostics - 29 rue de la Croix de Pierre - 80000 - AMIENS
SIRET : 48333631900056 Tél : 03 65 88 97 17 Email : amiens@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

Ordre de mission

Ordre de Mission

ORDRE DE MISSION

Date de Commande : **02/08/2023**	N° de Dossier : **71047-141584**

RENDEZ VOUS

Date du RDV : **18/09/2023**	Heure du RDV : **09:30**

LIEU DE L'INTERVENTION

Nature du bien : **Maison individuelle** Immeuble : **Lieu dit Notre Dame de la Garenne** Adresse : **8 chemin du Haut Marais** Etage : S/S RDC, R+1, R+2 Code Postal : **27600** Ville : **GAILLON** Lot n° 2 Référence Cadastrale : **Non communiqué(e)**	Nombre de pièces : 35 Bâtiment : Escalier : NEANT Porte : NEANT Date du permis de construire : **Antérieur au 1er juillet 1997** Annexes : Cave lot n° : NEANT Garage lot n° : NEANT Autres Lots : NEANT

TYPE DE PRESTATION

Prestations : **Constat Amiante - Avant Travaux** **Etat Termite**	**Diagnostic Plomb avant travaux**

Tarif Total :

Perimetre d'intervention : Maison avec sous sol RDC, R+1, R+2, Appentis, avec jardin

PROPRIETAIRE

Propriétaire : **VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE** Immeuble : **UTI DES BOUCLES DE LA SEINE** Adresse : **23 ILE DE LA LOGE** Code Postal : **78380** Ville : **BOUGIVAL**	Téléphone : Portable : *Signature du propriétaire :*

OPERATEUR

Nom : **LEFEVRE Romain** Société : **Apave Diagnostics** Adresse : **29 rue de la Croix de Pierre** Code Postal : **80000** Ville : **AMIENS**	Police d'Assurance : **10800807204**, expire-le : **31/12/2023** *Signature de l'opérateur :* 

DONNEUR D'ORDRE	ACCOMPAGNATEUR
Nom : **VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE** Qualité : Adresse : **UTI DES BOUCLES DE LA SEINE 23 ILE DE LA LOGE 78380 BOUGIVAL** Téléphone :	Nom : **Mr JOUSSE Remi** *Signature de l'accompagnateur :*

NOTAIRE

Nom : Adresse : Téléphone :	Nom du représentant : Date de signature :

COMMENTAIRES SUR LA PRESTATION

Contact sur place : **Aucun**

Ordre de Mission

Rapport n° : 71047-141584
Référence du donneur d'ordre : VNF LOT 2

Apave Diagnostics - 29 rue de la Croix de Pierre - 80000 - AMIENS
SIRET : 48333631900056 Tél : 03 65 88 97 17 Email : amiens@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com 1/4

Ordre de Mission

CONDITIONS CONTRACTUELLES DE REALISATION DE LA PRESTATION

1. *Les contrôles sont réalisés selon les prescriptions édictées par les textes qui suivent et concernent uniquement et exclusivement les lieux et matériaux visés par ces mêmes textes :*

- ☐ Constat amiante : Articles R.1334-29-7, R.1334-14, R.1334-15 et 16, R.1334-20 et 21 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011) ; Arrêtés du 12 décembre 2012 ;
- ☐ Etat Termite : Arrêté du 7 décembre 2011, Arrêté du 14 décembre 2009, Arrêté du 29 mars 2007, Article L 133-6 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF P 03-201 de mars 2012
- ☐ Certificat de superficie : loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret N° 97-532 du 23 mai 1997
- ☐ Exposition au plomb : article L.1334-1 à L.1334-7 et R.1334-1 à R.1334-13 du code de la santé publique
- ☐ DPE : Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006, Décret n° 2006-1147 du 14 septembre 2006, Arrêtés du 15 septembre 2006, Arrêté du 3 mai 2007.
- ☐ Gaz : Arrêté du 6 avril 2007 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure de gaz, Arrêté du 24 août 2010 modifiant l'arrêté du 6 avril 2007 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure de gaz
- ☐ Electricité : Décret 2008-384 du 22 avril 2008, Arrêté du 8 juillet 2008 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation

La société mandatée afin de réaliser le contrôle s'engage à faire exécuter la prestation par un technicien compétent, étant précisé que le champ des compétences du diagnostiqueur dépêché afin de réaliser le contrôle sera limité aux connaissances requises afin de réaliser les seules investigations découlant de la mission confiée.

2. Repérage Amiante : Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de visu (confirmé par des analyses en cas de doute) de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante accessibles sans travaux destructifs et portant sur les composants de la construction énumérés dans les articles R. 1334-20, R. 1334-21 du code de la santé publique (liste A etr B).

Cette recherche ne doit comporter aucun démontage hormis ceux nécessités pour permettre l'accès aux composants de constructions .Il ne sera réalisé aucune investigation de structures à l'exclusion de la réalisation de prélèvements ou de sondages des matériaux.

Lorsque certains locaux ou certaines zones devant faire l'objet d'un contrôle ne sont pas accessibles ou qu'il existe un doute sur le fait que la totalité des pièces de l'immeuble concerné à bien été visité, l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées.

3. Etat Termite : Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois.
Examen des produits cellulosiques non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois , détérioration de livres, cartons, etc.). Examen des matériaux non cellulosiques rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.). Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.). Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc. L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

4. Certificat de superficie - conditions de réalisation de la prestation : le certificat délivré rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Il n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'est pas opérée par le diagnostiqueur.

5. État de l'installation intérieure de gaz

le donneur d'ordre s'engage à assurer pendant toute la durée du diagnostic, l'accès à tous les locaux et dépendances, que l'alimentation en gaz de l'installation soit effective, le fonctionnement normal des appareils d'utilisation.

l'opérateur de diagnostic attire l'attention du donneur d'ordre sur le fait que sa responsabilité reste pleinement engagée en cas d'accident ou d'incident ayant pour origine une défaillance de toute ou partie de l'installation n'ayant pu être contrôlée et rappelle au donneur d'ordre que sa responsabilité d'opérateur de diagnostic est limitée aux points effectivement vérifiés et que les contrôles réalisés ne préjugent pas de la conformité de l'installation.

6. État de l'installation intérieure d'électricité

Le donneur d'ordre s'engage à assurer pendant toute la durée du diagnostic l'accès à tous les locaux et dépendances, et autorise l'opérateur de diagnostic à prendre toutes dispositions pour assurer la sécurité des personnes durant la réalisation de l'état.

7. Obligations du propriétaire :

- ☐ Il appartiendra au propriétaire des lieux contrôlés ou à la personne désignée par lui le jour du contrôle de présenter spontanément le titre de propriété sur la base duquel les contrôles seront réalisés.
- ☐ A défaut pour le propriétaire de respecter cette obligation, il lui appartiendra, sous son entière responsabilité, et à charge pour lui, à réception du rapport, de vérifier que la totalité des pièces composant l'immeuble ont été examinées, de guider le diagnostiqueur lors de sa visite et de l'introduire dans la totalité des pièces et lieux constituant l'immeuble contrôlé.
- ☐ En tout état de cause, il appartiendra au propriétaire, à réception du rapport, et au plus tard avant la signature de l'acte de vente définitif, de vérifier l'exactitude des mentions portées au rapport concernant la matérialité et la composition des lieux décrits audit document.
- ☐ Le propriétaire s'engage à signaler tout manquement ou inexactitude.

Ordre de Mission

AMIANTE - OBLIGATIONS DU DONNEUR D'ORDRE

« Le donneur d'ordre notifie par écrit à l'opérateur de repérage les conditions de sécurité et les règles essentielles et particulières de sécurité, liées à la nature des locaux visités et aux activités.

Le donneur d'ordre :

- précise les modalités d'accès et de circulation et désigne un représentant auprès de l'opérateur de repérage ;
- Ce représentant doit avoir une connaissance des lieux inspectés et des éventuelles procédures particulières à mettre en œuvre dans certains locaux. Il indique et facilite l'accès à certaines zones particulières telles que les vides sanitaires, combles, locaux techniques, annexes, dépendances.
- fournit à ce représentant tous les instruments d'accès (clefs, codes), toutes les autorisations nécessaires pour pénétrer dans l'ensemble des locaux, y compris annexes, dépendances et certaines zones particulières telles que vides sanitaires, combles, locaux techniques, pour accéder à l'ensemble des installations techniques, arrêter ou faire arrêter celles-ci, si nécessaire, ainsi que les faire remettre en fonctionnement ;
- vérifie avec l'opérateur de repérage si la présence de personnes dûment habilitées est nécessaire pour permettre la visite de certains locaux (ascenseur, transformateur, etc.).

Le donneur d'ordre ou son représentant finalise avec l'opérateur de repérage l'évaluation des risques formalisée, si nécessaire, par un plan de prévention.

Le donneur d'ordre ou son représentant informe les locataires ou copropriétaires et, d'une manière générale, tous les occupants et exploitants, de l'intervention qui doit être réalisée dans les locaux, et organise leur présence, si nécessaire, pour accéder à certaines zones ; ceci est fait dans des délais suffisants pour qu'il n'y ait aucune restriction d'accès aux locaux pour l'opérateur de repérage.

Le donneur d'ordre ou son représentant prend, à la demande de l'opérateur de repérage, les dispositions pour faire évacuer temporairement les locaux si les investigations de celui-ci le requièrent ; dans ce cas, l'opérateur de repérage définit, si nécessaire, les dispositions utiles à la restitution des locaux pour une réintégration dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Le donneur d'ordre est tenu :

- de fournir les moyens nécessaires à mettre en oeuvre pour accéder à certains matériaux (escabeau, échelle, échafaudage, plate-forme élévatrice de personnes, etc.) et en définit les conditions d'utilisation ;
- en fonction de la mission, de procéder aux démontages nécessitant des outillages et/ou aux investigations approfondies destructives demandés par l'opérateur de repérage ;
- de préciser par écrit, dans le cadre d'une mission «Travaux», les zones dans lesquelles seront réalisées ces derniers, leur nature et, si elles sont connues, les techniques génératrices de nuisances (vibrations, etc.) qui seront utilisées. »

Ordre de Mission

ETAT TERMITE

« Le donneur d'ordre notifie par écrit à l'opérateur de repérage les conditions de sécurité et les règles essentielles et particulières de sécurité, liées à la nature des locaux visités et aux activités. »

Le donneur d'ordre :

- ☐ précise les modalités d'accès et de circulation et désigne un représentant auprès de l'opérateur de repérage ;
- ☐ Ce représentant doit avoir une connaissance des lieux inspectés et des éventuelles procédures particulières à mettre en œuvre dans certains locaux. Il indique et facilite l'accès à certaines zones particulières telles que les vides sanitaires, combles, locaux techniques, annexes, dépendances.
- ☐ fournit à ce représentant tous les instruments d'accès (clefs, codes), toutes les autorisations nécessaires pour pénétrer dans l'ensemble des locaux, y compris annexes, dépendances et certaines zones particulières telles que vides sanitaires, combles, locaux techniques, pour accéder à l'ensemble des installations techniques, arrêter ou faire arrêter celles-ci, si nécessaire, ainsi que les faire remettre en fonctionnement ;
- ☐ vérifie avec l'opérateur de repérage si la présence de personnes dûment habilitées est nécessaire pour permettre la visite de certains locaux (ascenseur, transformateur, etc.).

L'opérateur de repérage :

1. examen visuel des parties visibles et accessibles :

Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois. Examen des produits cellulosiques non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois , détérioration de livres, cartons, etc.). Examen des matériaux non cellulosiques rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.). Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.).

2. sondage mécanique des bois visibles et accessibles :

Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc. L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

3. Matériel utilisé :

Poinçon, échelle, lampe torche...

PV d'analyse

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

APAVE DIAGNOSTICS
Monsieur Romain LEFEVRE
Chez Apave - 29 rue de la Croix de Pierre
CS 71328
80084 AMIENS CEDEX 2

Notre référence : AR-23-HB-115494-01

Numéro de dossier : 23N035079
Référence de dossier :
71047-141584 A - Lieu dit Notre Dame de la Garenne
8 chemin du Haut Marais
27600 GAILLON - VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 23N035079-001 - Référence *P001-Sous-sol - Cave n°1 - Plafond - Poutre entrée - Bois*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Des Materiaux Et Combustibles Fr

- N° 23N035079-002 - Référence *P002-RDC - Placard n°1 - Plafond - Poutre + lattis - Analyse pathologie des bois (Pourriture Molle)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Des Materiaux Et Combustibles Fr

- N° 23N035079-003 - Référence *P003-R+2 - Combles - Murs - Ensemble des chevrons - Bois brut*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Des Materiaux Et Combustibles Fr

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS
557, route de Noyelles
F-62110 Henin-Beaumont
Tél: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

eurofins

EUROFINS ANALYSES DES MATERIAUX ET COMBUSTIBLES FR

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT NORD SAS
Réception résultat
EUROFINS ABN
557 chemin de Noyelles
Parc du Pommier
62110 HENIN BEAUMONT

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-23-EM-014726-01 Version du : 02/10/2023 Page 1/2
Dossier N° : 23Q007495 Date de réception : 26/09/2023
Référence Dossier :
Référence Commande : EUFRHB200022388

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Préleveur
001	Autre matrice	23N035079-001	Client

Conservation de vos échantillons
Les échantillons seront conservés pendant 1 mois après la date d'édition du rapport. Sans avis contraire, ils seront détruits après cette période sans aucune communication de notre part.

EUROFINS ANALYSES DES MATERIAUX ET COMBUSTIBLES France SAS
20 rue du Kochersberg
67700 Saverne
SAS au capital de 115 750 €
APE 7120B RCS SAVERNE 529294100
TVA FR72529294100
Tél 03 88 021 562 - fax 03 88 916 531
Mail : Materiaux@Eurofins.com

eurofins

EUROFINS ANALYSES DES MATERIAUX ET COMBUSTIBLES FR

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-23-EM-014726-01 Version du : 02/10/2023 Page 2/2
Dossier N° : 23Q007495 Date de réception : 26/09/2023
Référence Dossier :
Référence Commande : EUFRHB200022388

N° Echantillon 23Q007495-001 Référence : 23N035079-001
Date de prélèvement :
Début d'analyse : 02/10/2023
Description échantillon : P001-Sous-sol - Cave n°1 - Plafond - Poutre entrée - Bois

Caractérisation minéralogique

	Résultat	Unité	Limite
LE01X : Identification par microscopie optique d'insectes et champignons lignivores sur fragments de bois Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité) Microscopie [optique] -	annexe		

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s).

Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité des échantillons. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Les résultats non conformes aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir ● .

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation.

Les résultats précédés du signe "<" correspondent à des limites de quantification. Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec k = 2) sont disponibles sur demande. Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

MS : Matières Sèches
P.B. : Produit Brut

Laurent Le Bideau-Vincent
Chef de Groupe

EUROFINS ANALYSES DES MATERIAUX ET COMBUSTIBLES France SAS
20 rue du Kochersberg
67700 Saverne
SAS au capital de 115 750 €
APE 7120B RCS SAVERNE 529294100
TVA FR72529294100
Tél 03 88 021 562 - fax 03 88 916 531
Mail : Materiaux@Eurofins.com

eurofins

RECHERCHE DE PATHOLOGIES DU BOIS

23Q007495-001	23N035079-001

Sommaire

1 PRINCIPE 2

2 RESULTATS DES ANALYSES 3

2.1 ANALYSE DE L'ECHANTILLON 3
2.2 POUR CE QUI EST DE LA PRESENCE DE CHAMPIGNONS LIGNIVORE : 3
2.3 POUR CE QUI EST DE LA PRESENCE D'INSECTES A LARVE XYLOPHAGES : 4

3 CONCLUSIONS 5

Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai. La conservation des échantillons : 1 mois après la date d'édition du rapport uniquement pour les échantillons soumis aux essais non destructifs

Les méthodes appliquées, pour l'établissement d'un diagnostic et
La réalisation du rapport d'essai, sont
en conformité avec les exigences des normes NF P03-201 et la NF P03-200

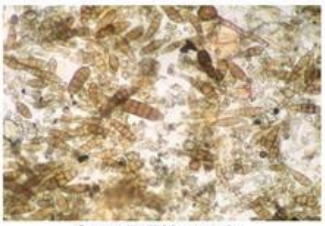
Eurofins Analyses des matériaux et combustibles France
20 rue du Kochersberg 67701 Saverne Cedex
Tél 03 88 021 562 - fax 03 88 916 531 Mail : Materiaux@Eurofins.com

1 PRINCIPE

■ Méthode de diagnostic.

A partir d'un échantillon composé de bois, de vermoulures, de débrits d'insectes, de moisissures….nous allons réaliser un ensemble de mesures et d'observations afin de dresser un profil du ou des insectes à larves xylophages à l'origine des dégradations. Un diagnostic peut être établi grace aux indications suivantes :

Recherche des champignons : la présence de champignons lignivores nécessite l'analyse des spores et du système hyphal.



Spores d'Alternaria



Vermoulures de termites de bois sec

L'identification des insectes : Observation de la forme des galeries, des orifices de sortie, forme des vermoulures, mesure du diamètre des orifices d'émergence…

■ Instrumentation.

Observations et mesures sont effectuées par le biais de la microscopie optique. Les applications dans ce domaine sont multiples : en biologie, pour observer les cellules, les tissus, mais aussi en géochimie, pour reconnaître les roches, et en métallurgie (métallographie) pour déterminer la structure d'un métal ou d'un alliage.

Exploitation des observations et mise en place d'un rapport d'analyse autour d'un reportage photographique.



Service de microscopie

Dans le cadre des études des pathologies du bois, la microscopie optique est un outil pratique pour l'étude structurelle des altérations et la réalisation de mesure permettant d'affiner le diagnostic.

2 RESULTATS DES ANALYSES

Conditions Opératoires	Appareil : Appareil photographie Fujifilm Z10 / STEMI SV11 Logiciel : Microsoft Photo Editor et Moviestar 5 Préparation : -

Ces investigations microscopiques, effectuées à grossissement moyen, vont nous permettre de visualiser la structure des dégradations et de définir de la présence d'un champignon lignivore et / ou d'insectes à larves xylophages.

2.1 Analyse de l'échantillon

L'échantillon se présente sous la forme de fragments de bois et des vermoulures.



Echantillon

On réalise des observations de la matière du bois afin de rechercher des informations sur la présence d'un champignon et/ou d'insectes.

2.2 Pour ce qui est de la présence de champignons lignivore :

Concernant l'étude du champignon, les informations disponibles concernent les éléments suivants :

	Paramètres	Présence	Commentaires
Champignons	Mycélium / Fructification	-	Pas d'informations
	Coloration du bois	-	
	Modification des propriétés mécaniques	-	

On ne relève pas la présence de mycélium ou de fructification attribuable à un champignon dans la composition de l'échantillon.

Eurofins Analyses des matériaux et combustibles France
20 rue du Kochersberg 67701 Saverne Cedex
Tél 03 88 021 562 - fax 03 88 916 531 Mail : Materiaux@Eurofins.com

2.3 Pour ce qui est de la présence d'insectes à larve xylophages :

Concernant l'étude de l'insecte, les informations disponibles concernent les éléments suivants :

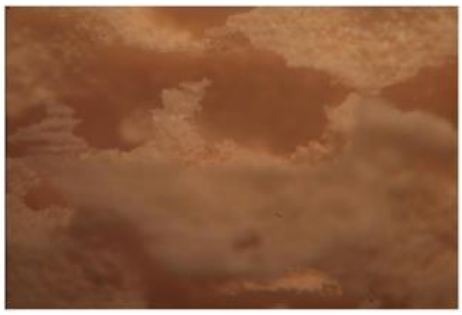
	Paramètres	Présence	Commentaires
Insectes	Trous de sortie / galeries	X	Trou < 2mm
	Vermoulures	X	Vermoulures finement granuleuses
	Insectes	-	

Analyse macroscopique

On note la présence de trous de sortie circulaires. Il s'agit de trous dont le diamètre est inférieur à 2mm.

Loupe binoculaire

(×10)



Galeries

On constate la présence de vermoulures plus fines mais granuleuses. Ces vermoulures ont la forme de petites cacahuètes.



Loupe binoculaire

(×10)

vermoulures

Les informations concernant l'organisme biologique incriminé ainsi que les informations concernant son milieu d'évolution sont rassemblées dans le tableau ci-après :

Espèce incriminée	PETITE VRILLETTE **Anobium punctatum (de Geer)** *Coléoptère Anobiidae*
Conditions de développement	• **Bois attaqués :** Résineux et feuillus, attaque totale lors d'une attaque par un champignon. • **Aspect des dégradations :** Trous de sortie circulaire, d'un diamètre allant de 1 à 3 mm • **Cycle évolutif :** apparition chez l'adulte de mai à septembre

3 CONCLUSIONS

Dans le cadre du protocole développé pour l'analyse des altérations du bois par des champignons et des insectes à larves xylophages, on retiendra les informations suivantes :

23Q007495-001		
Champignon lignivore		
Type	Nom commun	Genre
-	-	-

Insectes xylophages		
Type	Nom commun	Genre
Coléoptère	Petite vrillette	**Anobium punctatum (de Geer)**

Contact :

EAMCF
20, Rue du Kochersberg
67701 SAVERNE Cedex
Tel : 03 88 911 911

Responsable du service expertises
LE BIDEAU-VINCENT Laurent
laurentlebideau@eurofins.com

eurofins

RECHERCHE DE PATHOLOGIES DU BOIS

23Q007495-001	23N035079-001

Sommaire

1 PRINCIPE 2

2 RESULTATS DES ANALYSES 3

2.1 ANALYSE DE L'ECHANTILLON 3
2.2 POUR CE QUI EST DE LA PRESENCE DE CHAMPIGNONS LIGNIVORE : 3
2.3 POUR CE QUI EST DE LA PRESENCE D'INSECTES A LARVE XYLOPHAGES : 4

3 CONCLUSIONS 5

Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai. La conservation des échantillons : 1 mois après la date d'édition du rapport uniquement pour les échantillons soumis aux essais non destructifs

Les méthodes appliquées, pour l'établissement d'un diagnostic et
La réalisation du rapport d'essai, sont
en conformité avec les exigences des normes NF P03-201 et la NF P03-200

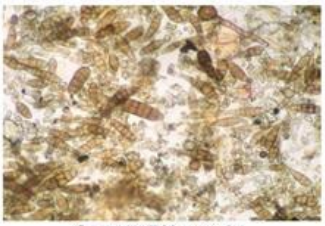
Eurofins Analyses des matériaux et combustibles France
20 rue du Kochersberg 67701 Saverne Cedex
Tél 03 88 021 562 - fax 03 88 916 531 Mail : Materiaux@Eurofins.com

1 PRINCIPE

■ Méthode de diagnostic.

A partir d'un échantillon composé de bois, de vermoulures, de débrits d'insectes, de moisissures….nous allons réaliser un ensemble de mesures et d'observations afin de dresser un profil du ou des insectes à larves xylophages à l'origine des dégradations. Un diagnostic peut être établi grace aux indications suivantes :

Recherche des champignons : la présence de champignons lignivores nécessite l'analyse des spores et du système hyphal.



Spores d'Alternaria



Vermoulures de termites de bois sec

L'identification des insectes : Observation de la forme des galeries, des orifices de sortie, forme des vermoulures, mesure du diamètre des orifices d'émergence…

■ Instrumentation.

Observations et mesures sont effectuées par le biais de la microscopie optique. Les applications dans ce domaine sont multiples : en biologie, pour observer les cellules, les tissus, mais aussi en géochimie, pour reconnaître les roches, et en métallurgie (métallographie) pour déterminer la structure d'un métal ou d'un alliage.

Exploitation des observations et mise en place d'un rapport d'analyse autour d'un reportage photographique.



Service de microscopie

Dans le cadre des études des pathologies du bois, la microscopie optique est un outil pratique pour l'étude structurelle des altérations et la réalisation de mesure permettant d'affiner le diagnostic.

2 RESULTATS DES ANALYSES

Conditions Opératoires	Appareil : Appareil photographie Fujifilm Z10 / STEMI SV11 Logiciel : Microsoft Photo Editor et Moviestar 5 Préparation : -

Ces investigations microscopiques, effectuées à grossissement moyen, vont nous permettre de visualiser la structure des dégradations et de définir de la présence d'un champignon lignivore et / ou d'insectes à larves xylophages.

2.1 Analyse de l'échantillon

L'échantillon se présente sous la forme de fragments de bois et des vermoulures.



Echantillon

On réalise des observations de la matière du bois afin de rechercher des informations sur la présence d'un champignon et/ou d'insectes.

2.2 Pour ce qui est de la présence de champignons lignivore :

Concernant l'étude du champignon, les informations disponibles concernent les éléments suivants :

	Paramètres	Présence	Commentaires
Champignons	Mycélium / Fructification	-	Pas d'informations
	Coloration du bois	-	
	Modification des propriétés mécaniques	-	

On ne relève pas la présence de mycélium ou de fructification attribuable à un champignon dans la composition de l'échantillon.

2.3 Pour ce qui est de la présence d'insectes à larve xylophages :

Concernant l'étude de l'insecte, les informations disponibles concernent les éléments suivants :

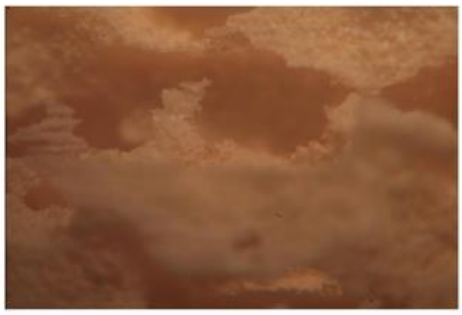
	Paramètres	Présence	Commentaires
Insectes	Trous de sortie / galeries	X	Trou < 2mm
	Vermoulures	X	Vermoulures finement granuleuses
	Insectes	-	

Analyse macroscopique

On note la présence de trous de sortie circulaires. Il s'agit de trous dont le diamètre est inférieur à 2mm.

Loupe binoculaire

(×10)



Galeries

On constate la présence de vermoulures plus fines mais granuleuses. Ces vermoulures ont la forme de petites cacahuètes.



Loupe binoculaire

(×10)

vermoulures

Les informations concernant l'organisme biologique incriminé ainsi que les informations concernant son milieu d'évolution sont rassemblées dans le tableau ci-après :

Espèce incriminée	PETITE VRILLETTE **Anobium punctatum (de Geer)** *Coléoptère Anobiidae*
Conditions de développement	• **Bois attaqués :** Résineux et feuillus, attaque totale lors d'une attaque par un champignon. • **Aspect des dégradations :** Trous de sortie circulaire, d'un diamètre allant de 1 à 3 mm • **Cycle évolutif :** apparition chez l'adulte de mai à septembre

3 CONCLUSIONS

Dans le cadre du protocole développé pour l'analyse des altérations du bois par des champignons et des insectes à larves xylophages, on retiendra les informations suivantes :

23Q007495-001		
Champignon lignivore		
Type	Nom commun	Genre
-	-	-

Insectes xylophages		
Type	Nom commun	Genre
Coléoptère	Petite vrillette	**Anobium punctatum (de Geer)**

Contact :

EAMCF
20, Rue du Kochersberg
67701 SAVERNE Cedex
Tel : 03 88 911 911

Responsable du service expertises
LE BIDEAU-VINCENT Laurent
laurentlebideau@eurofins.com

eurofins

EUROFINS ANALYSES DES MATERIAUX ET COMBUSTIBLES FR

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT NORD SAS
Réception résultat
EUROFINS ABN
557 chemin de Noyelles
Parc du Pommier
62110 HENIN BEAUMONT

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-23-EM-014727-01 Version du : 02/10/2023 Page 1/2
Dossier N° : 23Q007495 Date de réception : 26/09/2023
Référence Dossier :
Référence Commande : EUFRHB200022388

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Préleveur
002	Autre matrice	23N035079-002	Client

Conservation de vos échantillons
Les échantillons seront conservés pendant 1 mois après la date d'édition du rapport. Sans avis contraire, ils seront détruits après cette période sans aucune communication de notre part.

EUROFINS ANALYSES DES MATERIAUX ET COMBUSTIBLES France SAS
20 rue du Kochersberg
67700 Saverne
SAS au capital de 115 750 €
APE 7120B RCS SAVERNE 529294100
TVA FR72529294100
Tél 03 88 021 562 - fax 03 88 916 531
Mail : Materiaux@Eurofins.com

eurofins

EUROFINS ANALYSES DES MATERIAUX ET COMBUSTIBLES FR

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-23-EM-014727-01 Version du : 02/10/2023 Page 2/2
Dossier N° : 23Q007495 Date de réception : 26/09/2023
Référence Dossier :
Référence Commande : EUFRHB200022388

N° Echantillon 23Q007495-002 Référence : 23N035079-002
Date de prélèvement :
Début d'analyse : 02/10/2023
Description échantillon : P002-RDC - Placard n°1 - Plafond - Poutre + lattis - Analyse pathologie des bois (Pourriture Molle)

Caractérisation minéralogique

	Résultat	Unité	Limite
LE01X : Identification par microscopie optique d'insectes et champignons lignivores sur fragments de bois Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité) Microscopie [optique] -	annexe		

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s).

Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité des échantillons. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Les résultats non conformes aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir ● .

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation.

Les résultats précédés du signe "<" correspondent à des limites de quantification. Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec k = 2) sont disponibles sur demande. Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

MS : Matières Sèches
P.B. : Produit Brut



Laurent Le Bideau-Vincent
Chef de Groupe

EUROFINS ANALYSES DES MATERIAUX ET COMBUSTIBLES France SAS
20 rue du Kochersberg
67700 Saverne
SAS au capital de 115 750 €
APE 7120B RCS SAVERNE 529294100
TVA FR72529294100
Tél 03 88 021 562 - fax 03 88 916 531
Mail : Materiaux@Eurofins.com

eurofins

RECHERCHE DE PATHOLOGIES DU BOIS

23Q007495-002	23N035079-002

Sommaire

1 PRINCIPE 2

2 RESULTATS DES ANALYSES 3

2.1 ANALYSE DE L'ECHANTILLON 3
2.2 POUR CE QUI EST DE LA PRESENCE DE CHAMPIGNONS LIGNIVORE : 3
2.3 POUR CE QUI EST DE LA PRESENCE D'INSECTES A LARVE XYLOPHAGES : 4

3 CONCLUSIONS 5

Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai. La conservation des échantillons : 1 mois après la date d'édition du rapport uniquement pour les échantillons soumis aux essais non destructifs

Les méthodes appliquées, pour l'établissement d'un diagnostic et
La réalisation du rapport d'essai, sont
en conformité avec les exigences des normes NF P03-201 et la NF P03-200

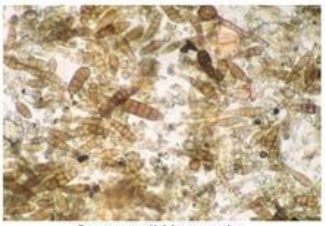
Eurofins Analyses des matériaux et combustibles France
20 rue du Kochersberg 67701 Saverne Cedex
Tél 03 88 021 562 - fax 03 88 916 531 Mail : Materiaux@Eurofins.com

1 PRINCIPE

■ Méthode de diagnostic.

A partir d'un échantillon composé de bois, de vermoulures, de débrits d'insectes, de moisissures….nous allons réaliser un ensemble de mesures et d'observations afin de dresser un profil du ou des insectes à larves xylophages à l'origine des dégradations. Un diagnostic peut être établi grace aux indications suivantes :

Recherche des champignons : la présence de champignons lignivores nécessite l'analyse des spores et du système hyphal.



Spores d'Alternaria



Vermoulures de termites de bois sec

L'identification des insectes : Observation de la forme des galeries, des orifices de sortie, forme des vermoulures, mesure du diamètre des orifices d'émergence…

■ Instrumentation.

Observations et mesures sont effectuées par le biais de la microscopie optique. Les applications dans ce domaine sont multiples : en biologie, pour observer les cellules, les tissus, mais aussi en géochimie, pour reconnaître les roches, et en métallurgie (métallographie) pour déterminer la structure d'un métal ou d'un alliage.

Exploitation des observations et mise en place d'un rapport d'analyse autour d'un reportage photographique.



Service de microscopie

Dans le cadre des études des pathologies du bois, la microscopie optique est un outil pratique pour l'étude structurelle des altérations et la réalisation de mesure permettant d'affiner le diagnostic.

2 RESULTATS DES ANALYSES

Conditions Opératoires	Appareil : Appareil photographie Fujifilm Z10 / STEMI SV11 Logiciel : Microsoft Photo Editor et Moviestar 5 Préparation : -

Ces investigations microscopiques, effectuées à grossissement moyen, vont nous permettre de visualiser la structure des dégradations et de définir de la présence d'un champignon lignivore et / ou d'insectes à larves xylophages.

2.1 Analyse de l'échantillon

L'échantillon se présente sous la forme de fragments de bois et de vermoulures.



Photographie de l'échantillon

Echantillon

On réalise des observations de la matière du bois afin de rechercher des informations sur la présence d'un champignon et/ou d'insectes.

2.2 Pour ce qui est de la présence de champignons lignivore :

Concernant l'étude du champignon, les informations disponibles concernent les éléments suivants :

	Paramètres	Présence	Commentaires
Champignons	Mycélium / Fructification	-	Pas d'informations
	Coloration du bois	-	
	Modification des propriétés mécaniques	-	

Pas de mycélium ou de fructification de champignon dans la composition de l'échantillon.

2.3 Pour ce qui est de la présence d'insectes à larve xylophages :

Concernant l'étude de l'insecte, les informations disponibles concernent les éléments suivants :

	Paramètres	Présence	Commentaires
Insectes	Trous de sortie / galeries	X	Trou de sortie > 2mm
	Vermoulures	X	Vermoulures fortement granuleuses
	Insectes	-	

Analyse macroscopique

On constate la présence d'une vermoulure très dégradée. Toutefois, quelques grains en forme de lentilles sont observables.



Loupe binoculaire

(×10)

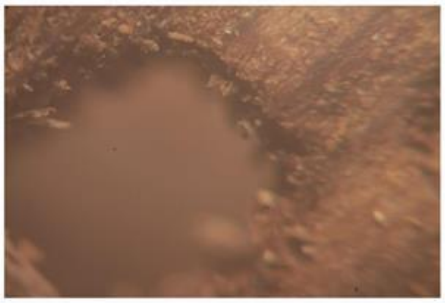
Vermoulures

On relève la présence de galeries circulaires et présentant un diamètre supérieur à 2 mm.

Loupe binoculaire

(×10)

Galerie



Les informations concernant l'organisme biologique incriminé ainsi que les informations concernant son milieu d'évolution sont rassemblés dans le tableau ci-après :

Espèce incriminée	**GROSSE VRILLETTE** **Xestobium rufovillosum (de Geer)** *Coléoptère Anobiidae*
Conditions de développement	• **Bois attaqués :** Feuillus et résineux • **Conditions de développement :** Bois préalablement attaqué par un champignon. • **Aspect des dégâts :** Vermoulures granuleuses et trous de sorties circulaires de 2 à 4mm de diamètre.

3 CONCLUSIONS

Dans le cadre du protocole développé pour l'analyse des altérations du bois par des champignons et des insectes à larves xylophages, on retiendra les informations suivantes :

23Q007495-002		
Champignon lignivore		
Type	**Nom commun**	**Genre**
-	-	-

Insectes xylophages		
Type	**Nom commun**	**Genre**
Coléoptère	Grosse vrillette	*Xestobium rufovillosum (de Geer)*

Pas de champignon dans la composition de l'échantillon.

Contact :

EAMCF
20, Rue du Kochersberg
67701 SAVERNE Cedex
Tel : 03 88 911 911

Responsable du service expertises
LE BIDEAU-VINCENT Laurent
laurentlebideau@eurofins.com

eurofins

EUROFINS ANALYSES DES MATERIAUX ET COMBUSTIBLES FR

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT NORD SAS
Réception résultat
EUROFINS ABN
557 chemin de Noyelles
Parc du Pommier
62110 HENIN BEAUMONT

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-23-EM-014728-01 Version du : 02/10/2023 Page 1/2
Dossier N° : 23Q007495 Date de réception : 26/09/2023
Référence Dossier :
Référence Commande : EUFRHB200022388

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Préleveur
003	Autre matrice	23N035079-003	Client

Conservation de vos échantillons
Les échantillons seront conservés pendant 1 mois après la date d'édition du rapport. Sans avis contraire, ils seront détruits après cette période sans aucune communication de notre part.

EUROFINS ANALYSES DES MATERIAUX ET COMBUSTIBLES France SAS
20 rue du Kochersberg
67700 Saverne
SAS au capital de 115 750 €
APE 7120B RCS SAVERNE 529294100
TVA FR72529294100
Tél 03 88 021 562 - fax 03 88 916 531
Mail : Materiaux@Eurofins.com

eurofins

EUROFINS ANALYSES DES MATERIAUX ET COMBUSTIBLES FR

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-23-EM-014728-01 Version du : 02/10/2023 Page 2/2
Dossier N° : 23Q007495 Date de réception : 26/09/2023
Référence Dossier :
Référence Commande : EUFRHB200022388

N° Echantillon 23Q007495-003 Référence : 23N035079-003
Date de prélèvement :
Début d'analyse : 02/10/2023
Description échantillon : P003-R+2 - Combles - Murs - Ensemble des chevrons - Bois brut

Caractérisation minéralogique

	Résultat	Unité	Limite
LE01X : Identification par microscopie optique d'insectes et champignons lignivores sur fragments de bois Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité) Microscopie [optique] -	annexe		

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s).

Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité des échantillons. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Les résultats non conformes aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir ● .

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation.

Les résultats précédés du signe "<" correspondent à des limites de quantification. Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec k = 2) sont disponibles sur demande. Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

MS : Matières Sèches
P.B. : Produit Brut

Laurent Le Bideau-Vincent
Chef de Groupe

EUROFINS ANALYSES DES MATERIAUX ET COMBUSTIBLES France SAS
20 rue du Kochersberg
67700 Saverne
SAS au capital de 115 750 €
APE 7120B RCS SAVERNE 529294100
TVA FR72529294100
Tél 03 88 021 562 - fax 03 88 916 531
Mail : Materiaux@Eurofins.com

eurofins

RECHERCHE DE PATHOLOGIES DU BOIS

23Q007495-003	23N035079-003

Sommaire

1 PRINCIPE 2

2 RESULTATS DES ANALYSES 3

2.1 DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON : 3
2.2 POUR CE QUI EST DE LA PRESENCE DE CHAMPIGNONS LIGNIVORE : 3
2.3 POUR CE QUI EST DE LA PRESENCE D'INSECTES A LARVE XYLOPHAGES : 4

3 CONCLUSIONS 5

Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai. La conservation des échantillons : 1 mois après la date d'édition du rapport uniquement pour les échantillons soumis aux essais non destructifs

Les méthodes appliquées, pour l'établissement d'un diagnostic et
La réalisation du rapport d'essai, sont
en conformité avec les exigences des normes NF P03-201 et la NF P03-200

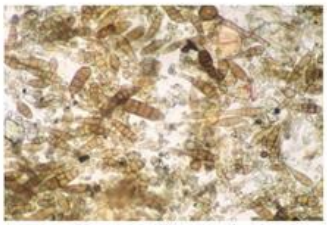
Eurofins Analyses des matériaux et combustibles France
20 rue du Kochersberg 67701 Saverne Cedex
Tél 03 88 021 562 - fax 03 88 916 531 Mail : Materiaux@Eurofins.com

1 PRINCIPE

■ Méthode de diagnostic.

A partir d'un échantillon composé de bois, de vermoulures, de débrits d'insectes, de moisissures….nous allons réaliser un ensemble de mesures et d'observations afin de dresser un profil du ou des insectes à larves xylophages à l'origine des dégradations. Un diagnostic peut être établi grace aux indications suivantes :

Recherche des champignons : la présence de champignons lignivores nécessite l'analyse des spores et du système hyphal.



Spores d'Alternaria



Vermoulures de termites de bois sec

L'identification des insectes : Observation de la forme des galeries, des orifices de sortie, forme des vermoulures, mesure du diamètre des orifices d'émergence…

■ Instrumentation.

Observations et mesures sont effectuées par le biais de la microscopie optique. Les applications dans ce domaine sont multiples : en biologie, pour observer les cellules, les tissus, mais aussi en géochimie, pour reconnaître les roches, et en métallurgie (métallographie) pour déterminer la structure d'un métal ou d'un alliage.

Exploitation des observations et mise en place d'un rapport d'analyse autour d'un reportage photographique.



Service de microscopie

Dans le cadre des études des pathologies du bois, la microscopie optique est un outil pratique pour l'étude structurelle des altérations et la réalisation de mesure permettant d'affiner le diagnostic.

2 RESULTATS DES ANALYSES

Conditions Opératoires	Appareil : Appareil photographique Nikon Coolpix S31 ; Appareil photographique Canon EOS1100D ; Loupe Binoculaire Zeiss Stemi ST1 ; Microscope Zeiss Axiolab a Préparation : -

Ces investigations microscopiques, effectuées à grossissement moyen, vont nous permettre de visualiser la structure des dégradations et de définir la présence d'un champignon lignivore et / ou d'insectes à larves xylophages.

2.1 Description de l'échantillon :

L'échantillon se présente sous la forme de fragments de bois et de vermoulures



Photographie de l'échantillon

Fragment de bois

L'objectif est de rechercher des informations sur la présence de champignons lignivores et d'insectes.

2.2 Pour ce qui est de la présence de champignons lignivore :

Concernant l'étude du champignon, les informations disponibles concernent les éléments suivants :

	Paramètres	Présence	Commentaires
Champignons	Mycélium / Fructification	-	Pas d'informations
	Coloration du bois	-	
	Modification des propriétés mécaniques	-	

Les fragments de bois ne présentent pas de mycélium de champignon.

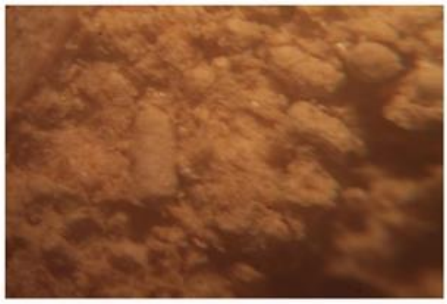
2.3 Pour ce qui est de la présence d'insectes à larve xylophages :

Concernant l'étude de l'insecte, les informations disponibles concernent les éléments suivants :

	Paramètres	Présence	Commentaires
Insectes	Trous de sortie / galeries	X	Galerie de diamètre > 2mm de forme ovale
	Vermoulures	X	Vermoulures en forme de courts cylindres
	Insectes		

Analyse macroscopique

Présence de vermoulures granuleuses en forme de cylindres courts dans les galeries.



Binoculaire

(x10)

Vermoulures granuleuses

On relève la présence de galeries circulaires et présentant un diamètre supérieur à 2 mm.

Loupe binoculaire

(×10)

Galerie



La surface des parois des galeries présente des stries caractéristiques.

Eurofins Analyses des matériaux et combustibles France
20 rue du Kochersberg 67701 Saverne Cedex
Tél 03 88 021 562 - fax 03 88 916 531 Mail : Materiaux@Eurofins.com

Les informations concernant l'organisme biologique incriminé ainsi que les informations concernant son milieu d'évolution sont rassemblés dans le tableau ci-après :

Espèce incriminée	CAPRICORNE DES MAISONS **Hylotrupes bajulus** *Coléoptère cerambycidae*
Conditions de développement	• **Bois attaqués :** Résineux • **Aspect des dégradations :** Trous de sortie aux bords irréguliers, d'un diamètre allant de 6 à 10 mm. Vermoulures constituées de courts cylindres. • **Cycle évolutif :** apparition chez l'adulte de juin à août.

3 CONCLUSIONS

Dans le cadre du protocole développé pour l'analyse des altérations du bois par des champignons et des insectes à larves xylophages, on retiendra les informations suivantes :

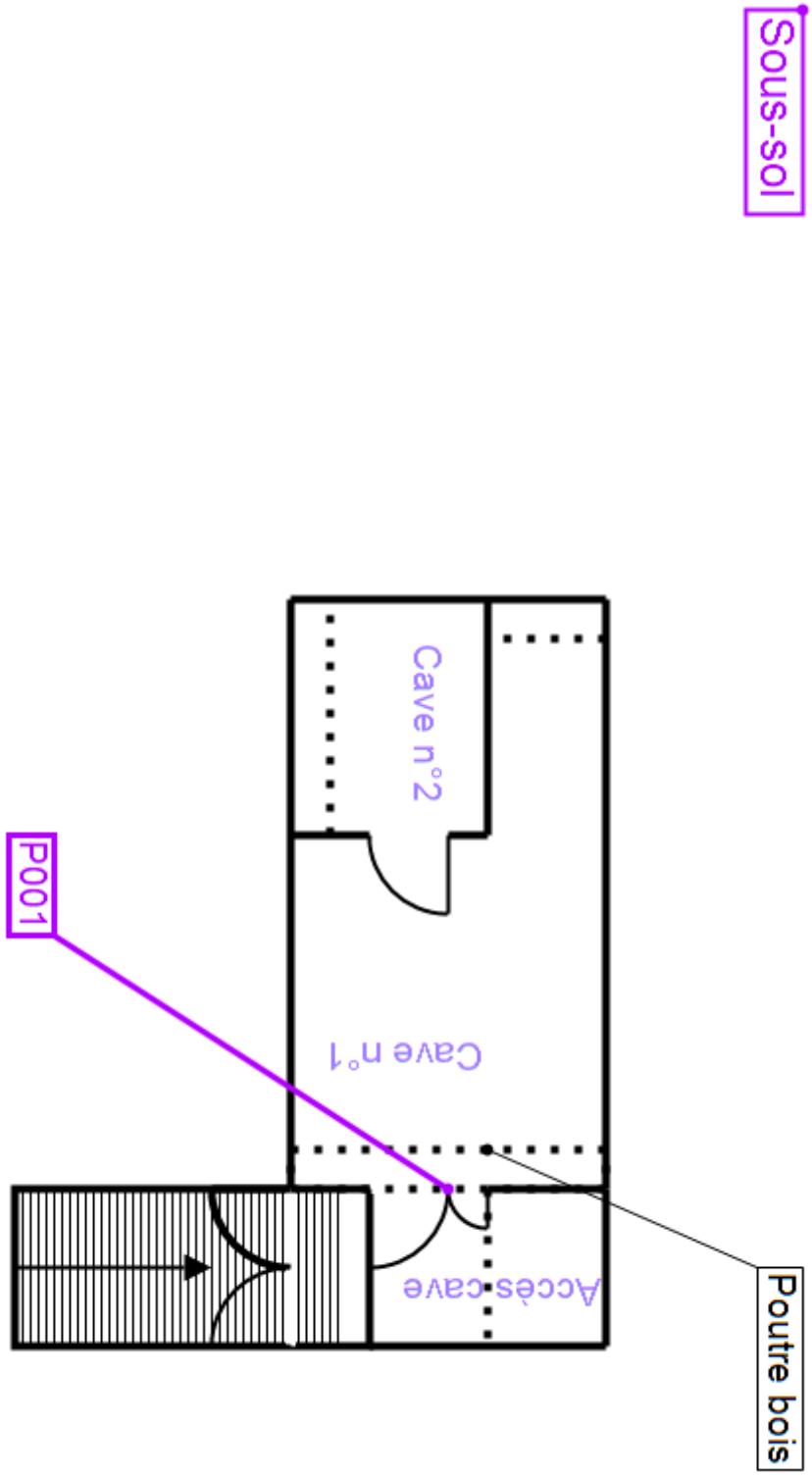
23Q007495-003		
Champignon lignivore		
Type	**Nom commun**	**Genre**
-	-	-

Insectes xylophages		
Type	**Nom commun**	**Genre**
Coléoptère	Capricorne des maisons	*Hylotrupes bajulus*

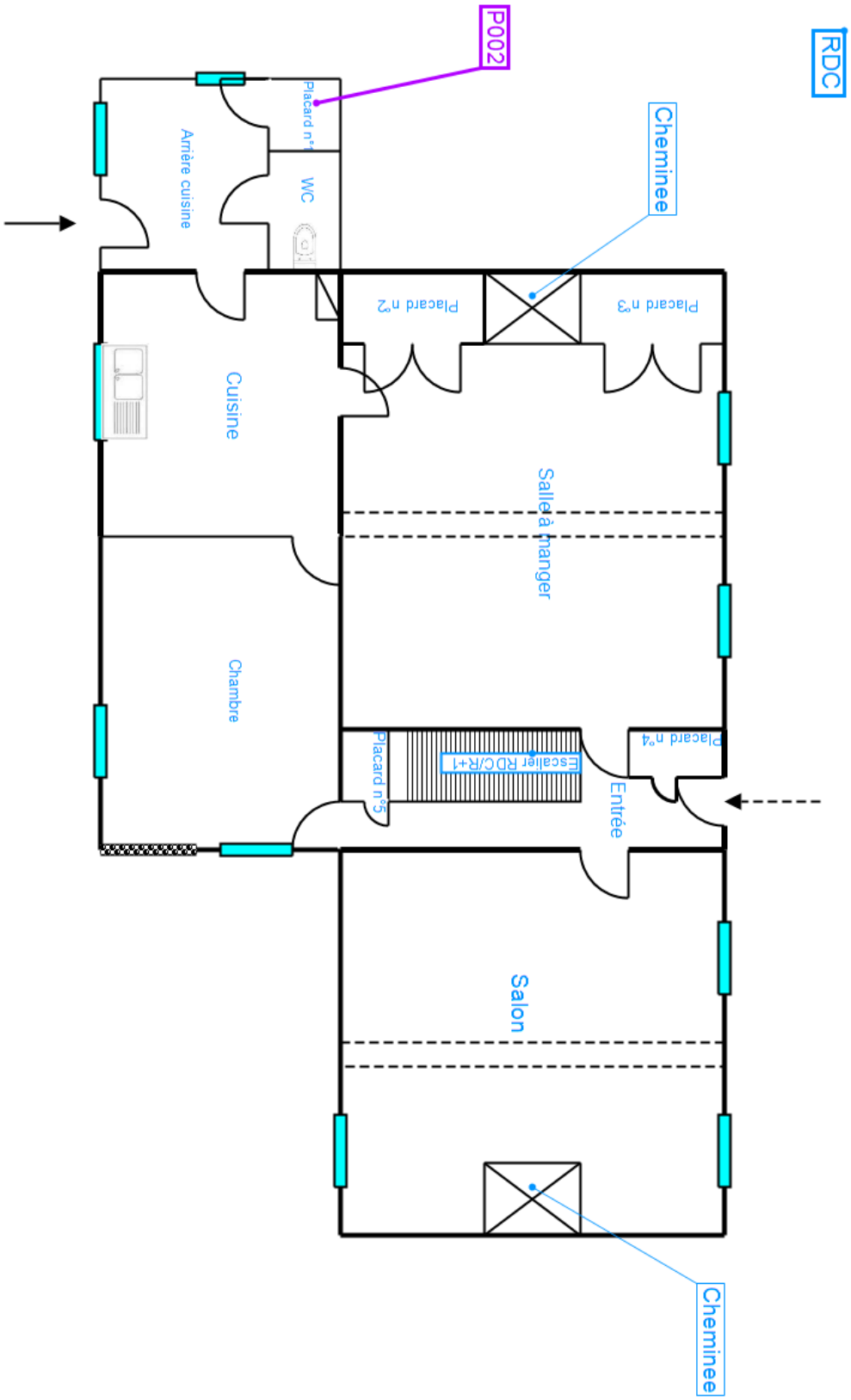
Contact :
EUROFINS EAMCF
20, Rue du Kochersberg
67701 SAVERNE Cedex
Tel : 03 88 911 911

Responsable du service Expertises
LE BIDEAU-VINCENT Laurent
laurentlebideau@eurofins.com

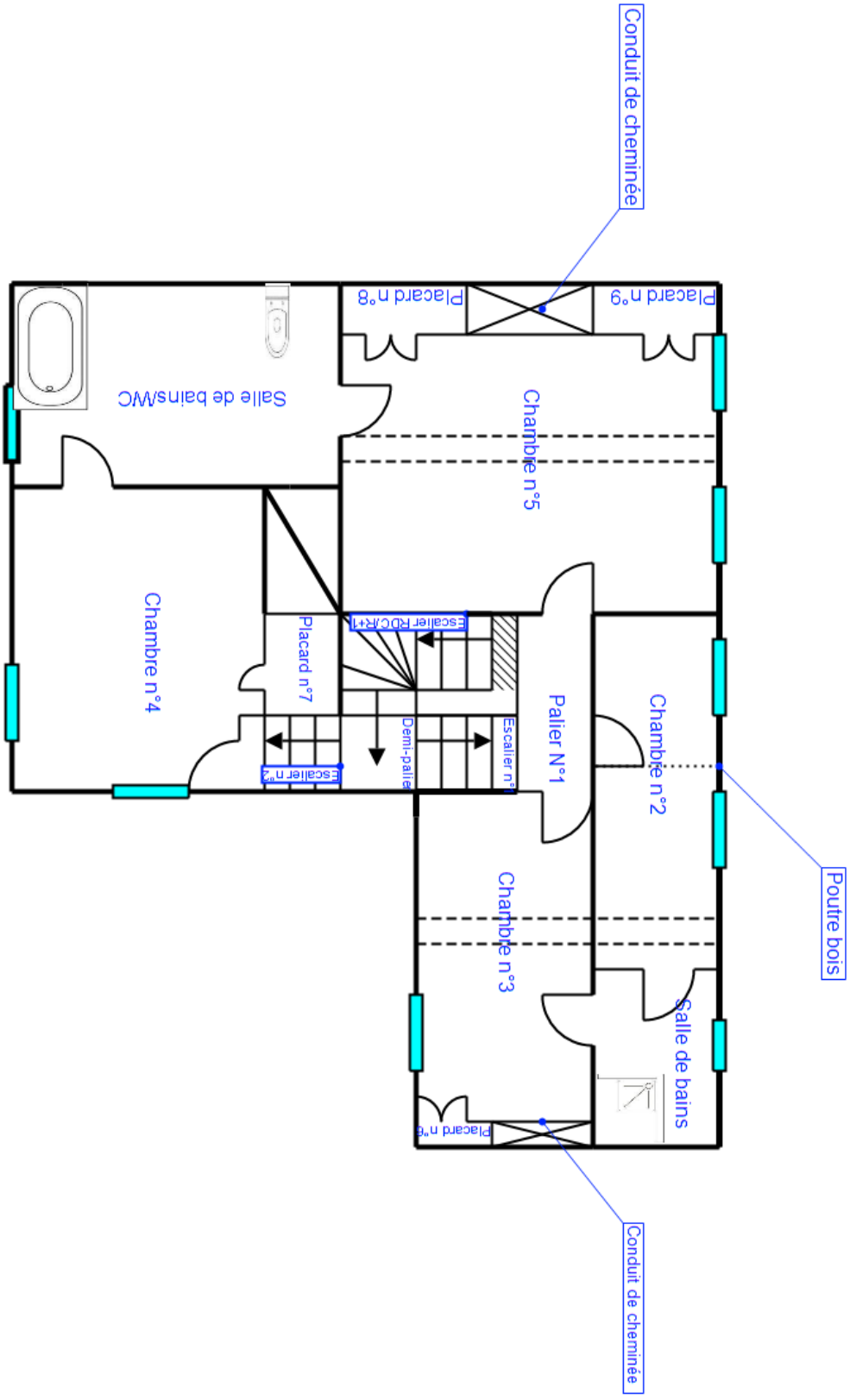
Croquis N°1 Sous sol



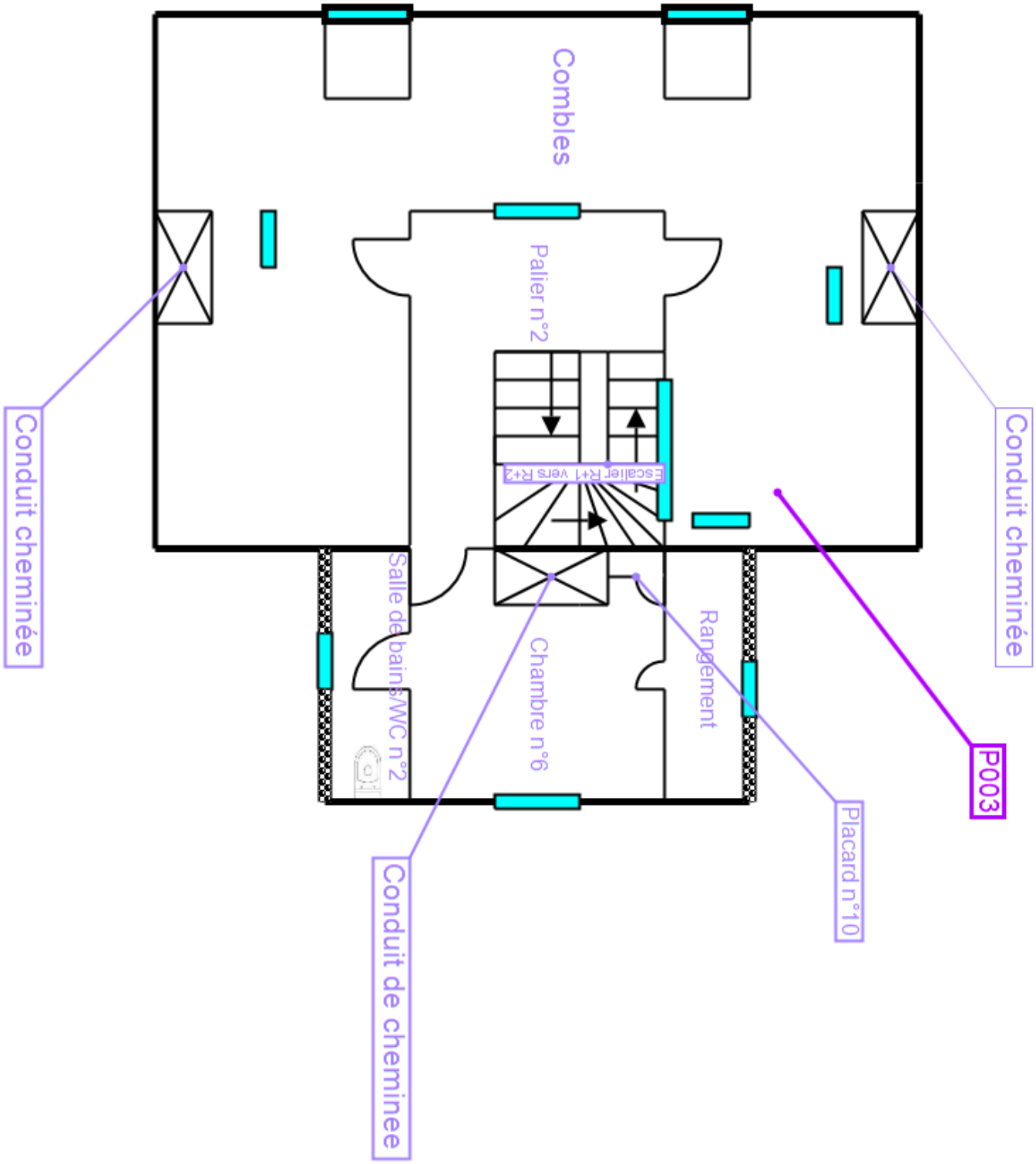
Croquis N°2 Rdc



Croquis N°3 R+1



Croquis N°4 R+2



Croquis N°5 Façade avant

Façade avant



Croquis N°6 Pignon droit



Croquis N°7 Pignon gauche



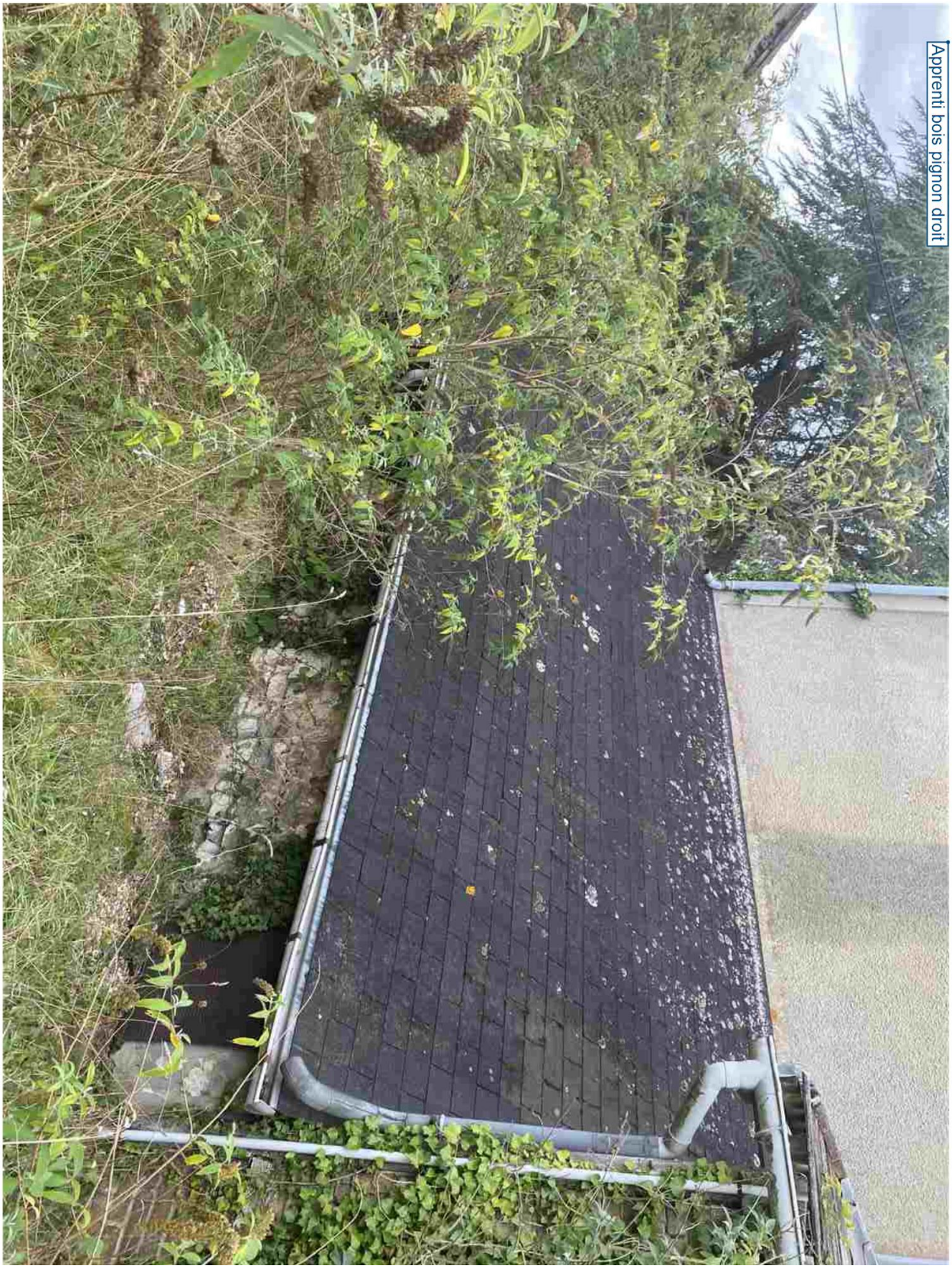
Apave Diagnostics - 29 rue de la Croix de Pierre - 80000 - AMIENS
SIRET : 48333631900056 Tél : 03 65 88 97 17 Email : amiens@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

Croquis N°8 Facade appentis

Façade appentis



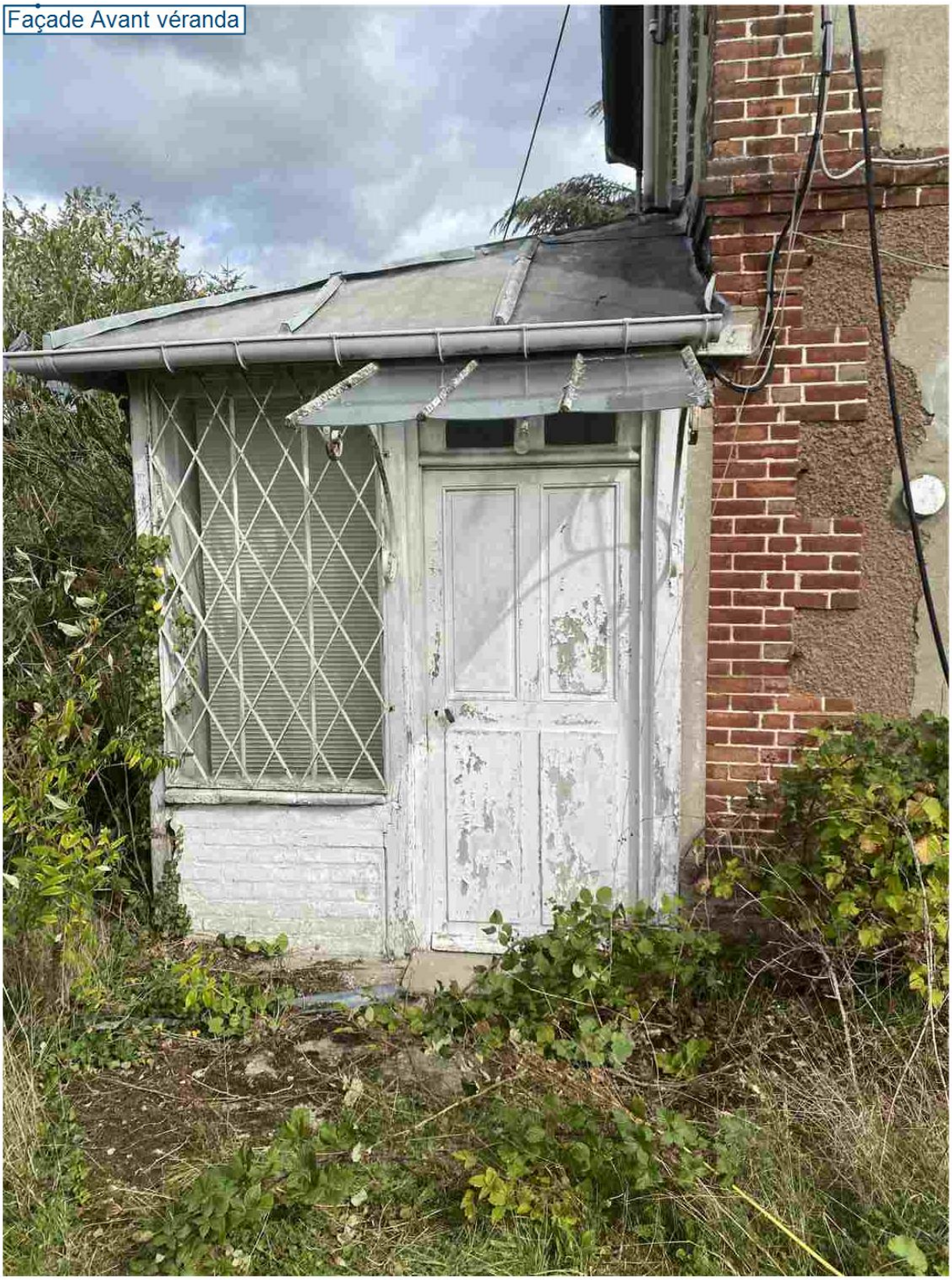
Croquis N°9 Pignon Droit Appentis / Toiture



Croquis N°10 Facade arrière



Croquis N°11 Facade avant veranda



Apave Diagnostics - 29 rue de la Croix de Pierre - 80000 - AMIENS
SIRET : 48333631900056 Tél : 03 65 88 97 17 Email : amiens@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

Croquis N°12 Pignon Gauche Véranda



Croquis N°13 Facade arrière-Véranda



Croquis N°14 Cloture Avant



Apave Diagnostics - 29 rue de la Croix de Pierre - 80000 - AMIENS
SIRET : 48333631900056 Tél : 03 65 88 97 17 Email : amiens@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

Croquis N°15 Cloture arrière



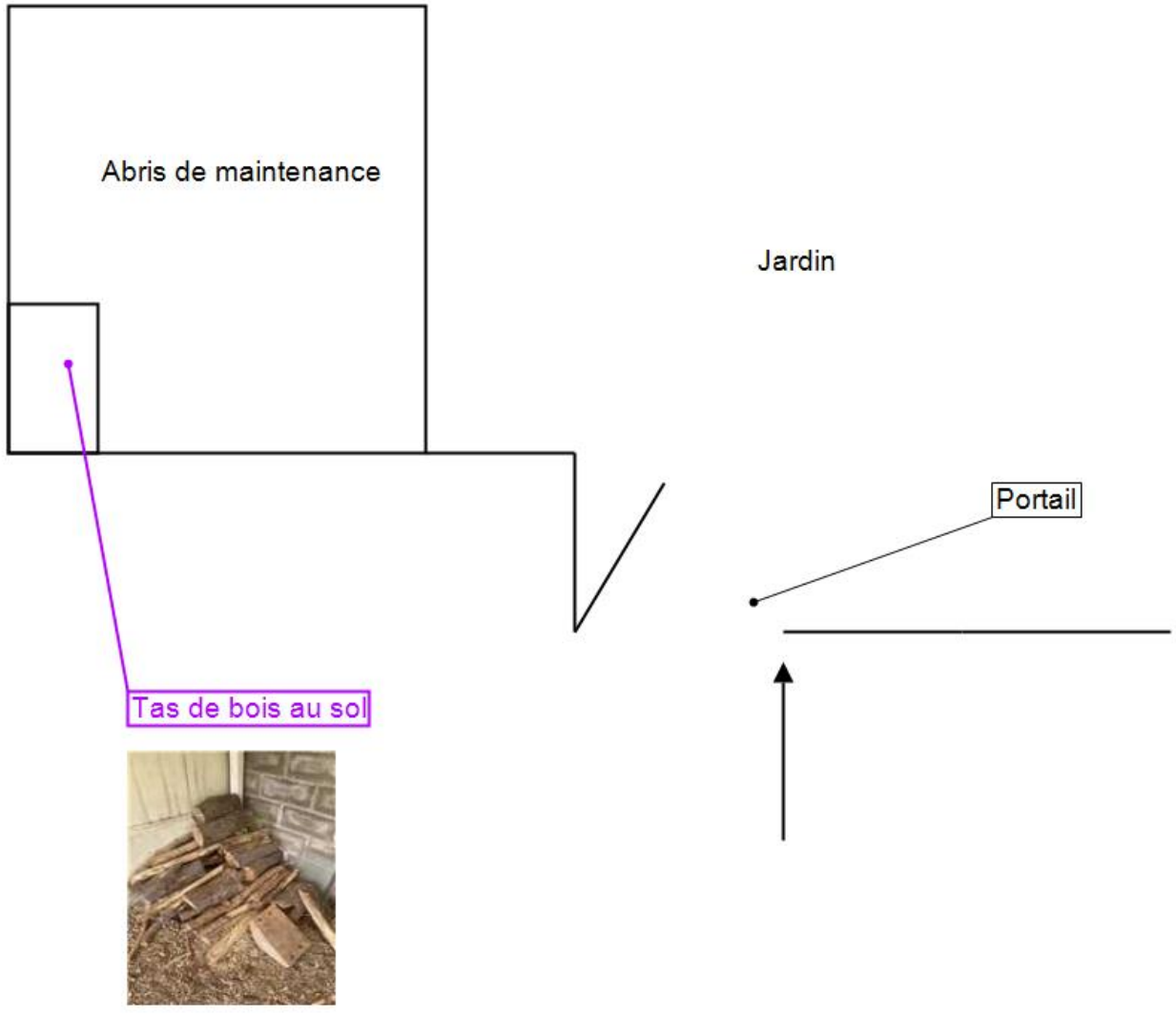
Croquis N°16 TOITURES





Croquis N°17 Abris de maintenance

Extérieur



CERTIFICAT DE QUALIFICATION

CERTIFIÉ abcidia CERTIFICATION opérateur de diagnostics immobiliers

La certification de compétence de personnes physiques
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

LEFEVRE Romain
sous le numéro 19-1962

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

☑ **Amiante** sans mention — Prise d'effet : 07/02/2020 — Validité : 06/02/2027
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

☑ **Amiante** avec mention — Prise d'effet : 07/02/2020 — Validité : 06/02/2027
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

☑ **DPE** individuel — Prise d'effet : 09/07/2020 — Validité : 08/07/2027
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

☑ **Gaz** — Prise d'effet : 20/02/2020 — Validité : 19/02/2027
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

☑ **CREP** — Prise d'effet : 23/10/2019 — Validité : 22/10/2024
Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011

☑ **Termites Métropole** — Prise d'effet : 23/10/2019 — Validité : 22/10/2024
Zone d'intervention : France métropolitaine
Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011

☑ **Electricité** — Prise d'effet : 09/01/2020 — Validité : 08/01/2025
Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2009

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES Accréditation n°4-0540 portée disponible sur www.cofrac.fr

Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 01 30 85 25 71
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR 20 V6 du 02 avril 2014

ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre Assurance
▸ **RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE**

APAVE
IMMEUBLE CANOPY
6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE FR

COURTIER
VERLINGUE
9 QUAI DE ROTTERDAM BP 156
68313 ILLZACH CEDEX
Tél : 03 89 61 64 64
Fax : 08 20 20 26 32
Portefeuille : 0201050284

Vos références :
Contrat n° 10800807204
Client n° 0416806720

ATTESTATION

AXA France IARD, atteste que :

APAVE
Immeuble Canopy
6 rue du Général Audran
92400 COURBEVOIE

agissant tant pour son compte que pour celui de APAVE DEVELOPPEMENT et sa filiale APAVE Diagnostics

est couvert contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il pourrait encourir à la suite de dommages causés dans le cadre de l'exercice de sa profession, par le contrat n° 10800807204, souscrit auprès de notre Société, pour les activités et les montants de garanties suivants :

Activités assurées
Prestations techniques (y compris maintenance) et intellectuelles pour la maitrise des risques humains, techniques et environnementaux, articulée autour des principaux métiers suivants :

- **inspection et vérification des installations techniques, équipements et process**
- **bâtiment et génie civil**
- **essais, mesures et métrologie**
- **laboratoires d' analyses (non médicales)**
- **conseils**
- **formation**
- **certification, contrôle, qualification et homologation**

y compris fabrication et vente de produits dans le cadre de ces activités, à destination de tous les secteurs d'activité.

A l'exclusion :
- **des missions de Contrôle Technique relevant de la loi Spinetta visées à l'article L 111.3 du Code de la construction et de l'habitation**
- **des travaux de désamiantage (enlèvement de l'amiante friable et non friable)**
- **des activités de classification et certification de navires et unités offshore.**

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

Contrat : 10800807204

TABLEAU DE GARANTIES

Les garanties s'exercent à concurrence des montants suivants :

Nature des garanties	Limites des garanties
Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison / Professionnelle	
Limite générale « Tous dommages corporels, matériels et immatériels » confondus ***Sans pouvoir excéder pour :***	**5 000 000 € par année d'assurance**
a) les dommages immatériels non consécutifs	**5 000 000 € par année d'assurance**
b) les atteintes à l'environnement accidentelles sur sites des assurés non soumis à Autorisation ou Enregistrement	**2 500 000 € par année d'assurance**
c) tous dommages corporels, matériels et immatériels aux Usa/Canada ***sous-limités :*** **c.1) Dommages immatériels aux USA CANADA**	**5 000 000 € par année d'assurance** **1 000 000 € par année d'assurance**
d) tous dommages causés par l'amiante et le plomb *	**2 500 000 € par année d'assurance ***

***Il précisé que cette garantie s'exerce également dans la limite des montants de garanties précités ou indiqués aux conditions particulières, en fonction de la nature des dommages.**

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 inclus sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à Nanterre, le 9 Décembre 2022
Pour la société :



AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné Romain LEFEVRE, salarié de la société Apave Diagnostics, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des dispositions de l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à la réalisation de la prestation objet du présent rapport.

Ce rapport est établi par une personne :

- Présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés,

- N'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le Dossier de Diagnostics Techniques.

La société Apave Diagnostics a souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions.



FIN DU RAPPORT

Apave Diagnostics - 29 rue de la Croix de Pierre - 80000 - AMIENS
SIRET : 48333631900056 Tél : 03 65 88 97 17 Email : amiens@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com